



« I LA TENE TI TO NA MBONGO – Tous ensemble pour le Sud-Est »

Programme de relèvement socioéconomique dans la zone Sud-Est de la République centrafricaine (RELSUDE)

PLAN DE RELÈVEMENT LOCAL

ALINDAO



© Régis Odion Akramy

République centrafricaine, février 2021

CONDUIT PAR

EN PARTENARIAT AVEC

AVEC LE SOUTIEN DE



Sommaire

■	Liste des acronymes	3
■	Cadre d'action	5
■	Carte de la zone d'intervention	6
■	Méthodologie AGORA	7
■	Présentation d'Alindao	8
■	Diagnostic territorial	9
	Carte générale du centre-ville d'Alindao	10
	Cartographie des acteurs	11
	Services de bases	13
	• Eau	13
	• Hygiène et assainissement	16
	• Éducation	17
	• Santé	17
	Filières économiques	20
	• Agriculture	20
	• Élevage	21
	• Commerce	22
	Gouvernance locale	23
	• Représentation	23
	• Justice et cohésion sociale	24
	• Diagnostic institutionnel	25
	• Autoévaluation des organisations de la société civile	27
■	Planification du relèvement	28
	Eau	29
	Hygiène et assainissement.....	31
	Éducation.....	33
	Santé	36
	Commerce	39
	Agriculture	41
	Élevage	46
	Pêche	48
■	Priorisation sectorielle	50
■	Annexes	51

Liste des acronymes

ACBK	Arc-en-ciel des constructeurs de la Basse-Kotto
ACDA	Agence centrafricaine de développement agricole
ACF	Action contre la Faim
ACTED	Agence d'aide à la coopération technique et au développement
AEDD	Agence pour l'environnement et le développement durable
AFAPS	Association des femmes d'Alindao pour la lutte contre la pauvreté et le SIDA
ANDE	Agence nationale pour le développement de l'élevage
ANEA	Agence nationale de l'eau et de l'assainissement
APE	Association des parents d'élèves
ASA	Afrique secours et assistance
AVEC	Association villageoise d'épargne et de crédit
BEPC	Brevet d'étude du premier cycle
CaLP	<i>Cash Learning Partnership</i>
CEP	Champ école paysan
CNEDD	Commission nationale de l'environnement et du développement durable
COGES	Comité de gestion
COHEB	<i>Community Humanitarian Emergency Board</i>
COOPI	<i>Cooperazione internazionale</i>
CORDAID	<i>Catholic Organisation for Relief Development and Aid</i>
CPC	Coalition des patriotes pour le changement
CPR	Comité local de paix et de la réconciliation
CREF	Centre rural d'éducation et de formation
EHA	Eau, hygiène et assainissement
ENI	École normale des instituteurs
FACA	Forces armées centrafricaines
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FFOM	Forces, faiblesses, opportunités et menaces

Liste des acronymes (suite)

GA	Groupe armé
GIR	Groupement d'intérêt rural
ICRA	Institut centrafricain de recherche agricole
INEE	<i>Inter-Agency Network for Education in Emergencies</i>
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine
MENESRS	Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
MSF	Médecins sans frontières
NRC	<i>Norwegian Refugee Council</i>
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
OFCA	Organisation des femmes de Centrafrique
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONASEM	Office national de semences
ONG	Organisation non gouvernementale
PAM	Programme alimentaire mondial
PK	Point kilométrique
PRL	Plan de relèvement local
RCA	République centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
RELSUDE	Relèvement du Sud-Est
SOCADA	Société centrafricaine de développement agricole
THIMO	Travaux à haute intensité de main d'œuvre
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
XAF	Franc CFA de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)

Cadre d'action

CONTEXTE

La crise politique et militaire de 2012-2014 en République centrafricaine (RCA) et ses conséquences ont particulièrement affecté les préfectures du Sud-Est de la RCA, à savoir la Basse-Kotto, le Haut-Mbomou, la Haute-Kotto, le Mbomou et la Ouaka. Ces dernières enregistrent encore à ce jour les besoins les plus aigus en termes d'accès à l'eau, à la santé, aux moyens de subsistance et à la protection¹.

Plusieurs facteurs contribuent à la vulnérabilité socio-économique du Sud-Est : préfectures les moins densément peuplées, elles sont également les moins bien connectées au reste du pays, avec un Etat historiquement moins présent, accentuant l'influence des groupes armés (GA). Ajouté à cela, les faibles ressources et compétences techniques au niveau communal et préfectoral freinent les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat dans l'exercice de leurs missions².

La relative stabilisation sécuritaire dans les chefs-lieux des sous-préfectures et les perspectives ouvertes par la signature de l'accord politique de paix et de réconciliation entre l'Etat et plusieurs groupes armés en février 2019 permettent d'envisager des réponses simultanées aux besoins humanitaires urgents et des actions de relèvement à plus long terme. En ce sens, le gouvernement a déjà engagé un effort de redéploiement des services publics dans les régions, ce qui laisse envisager un renforcement parallèle des services sociocommunautaires existants et des structures de gouvernance locale³.

Afin de soutenir ce processus, les organisations non gouvernementales (ONG) ACTED, OXFAM, COOPI, CONCERN, *Free Press Unlimited* (FPU) et IMPACT Initiatives, à travers AGORA, se sont réunies en consortium dans le cadre du projet RELSUDE, afin de répondre aux difficultés présentées ci-dessus et renforcer de manière holistique les capacités de résilience des communautés dans 21 chefs-lieux de préfecture ou chefs-lieux de sous-préfecture dans la zone du Sud-Est (voir carte p.6). L'objectif du projet RELSUDE est à la fois de répondre aux besoins de base des populations, de renforcer les capacités de relèvement socio-économiques des communautés, et d'accompagner la consolidation du rôle des autorités locales.

OBJECTIFS DU DOCUMENT

Les plans de relèvement locaux (PRL) rassemblent les résultats d'une phase d'évaluation (diagnostic territorial) et d'une phase de planification participative. Les données sur lesquelles ils s'appuient sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives dans chacune des 21 localités ciblées par le projet (voir « Méthodologie AGORA » p. 7 et « Annexe méthodologique » p. 51). Les différents outils utilisés tentent d'obtenir une image représentative des besoins et dynamiques locales, sans toutefois pouvoir le garantir, étant donné le temps imparti et les contraintes pratiques.

L'objectif du PRL est de fournir une compréhension des besoins et opportunités pour les acteurs à la fois locaux et de l'aide humanitaire. Il s'agit en effet de soutenir i) les municipalités de ces territoires fragilisés par la crise dans la planification et la coordination de toutes les initiatives de relèvement local, et ii) les acteurs humanitaires dans l'identification d'interventions pertinentes directement réalisables dans le cadre du projet.

Le présent document constitue ainsi une feuille de route détaillant les priorités identifiées par la communauté, accompagnées de pistes de solutions concrètes et précises sur le plan technique, ainsi que d'une proposition de stratégie de mise en œuvre. L'ensemble des affirmations figurant dans ce document sont basées sur l'analyse des données collectées sur une période définie, grâce à la conduite d'entretiens individuels et de groupes de discussion.

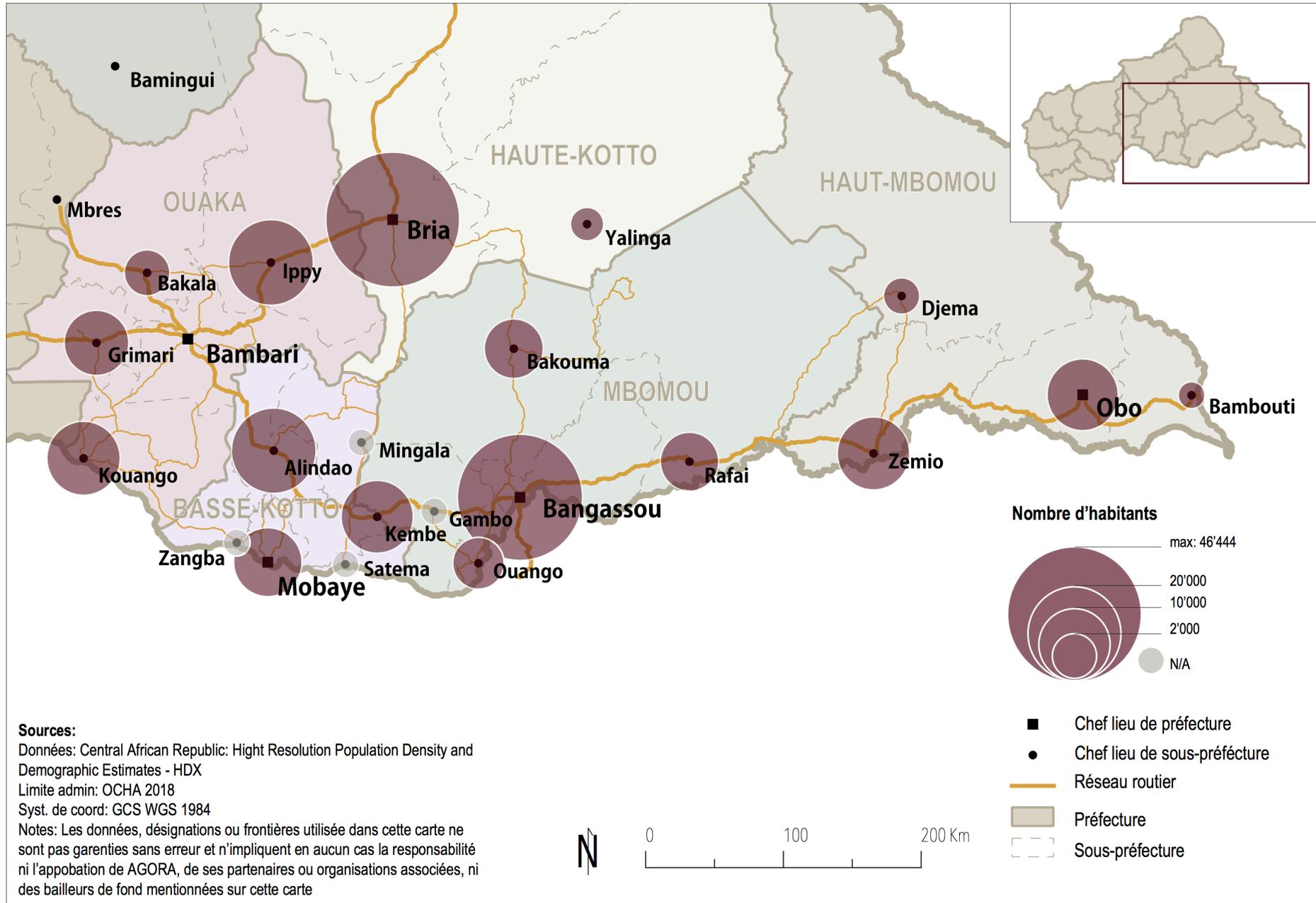
Le PRL représente également un instrument de coordination, remis aux partenaires humanitaires et aux acteurs institutionnels locaux afin de servir de base de travail à tous au niveau local. L'objectif est de replacer les acteurs locaux, institutionnels et communautaires, au cœur du processus de décision, pour faire en sorte que l'aide proposée par les acteurs humanitaires soit dirigée vers les priorités locales et selon les modalités adaptées au contexte.

¹ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), [Aperçu des besoins humanitaires, 2021](#) – République centrafricaine.

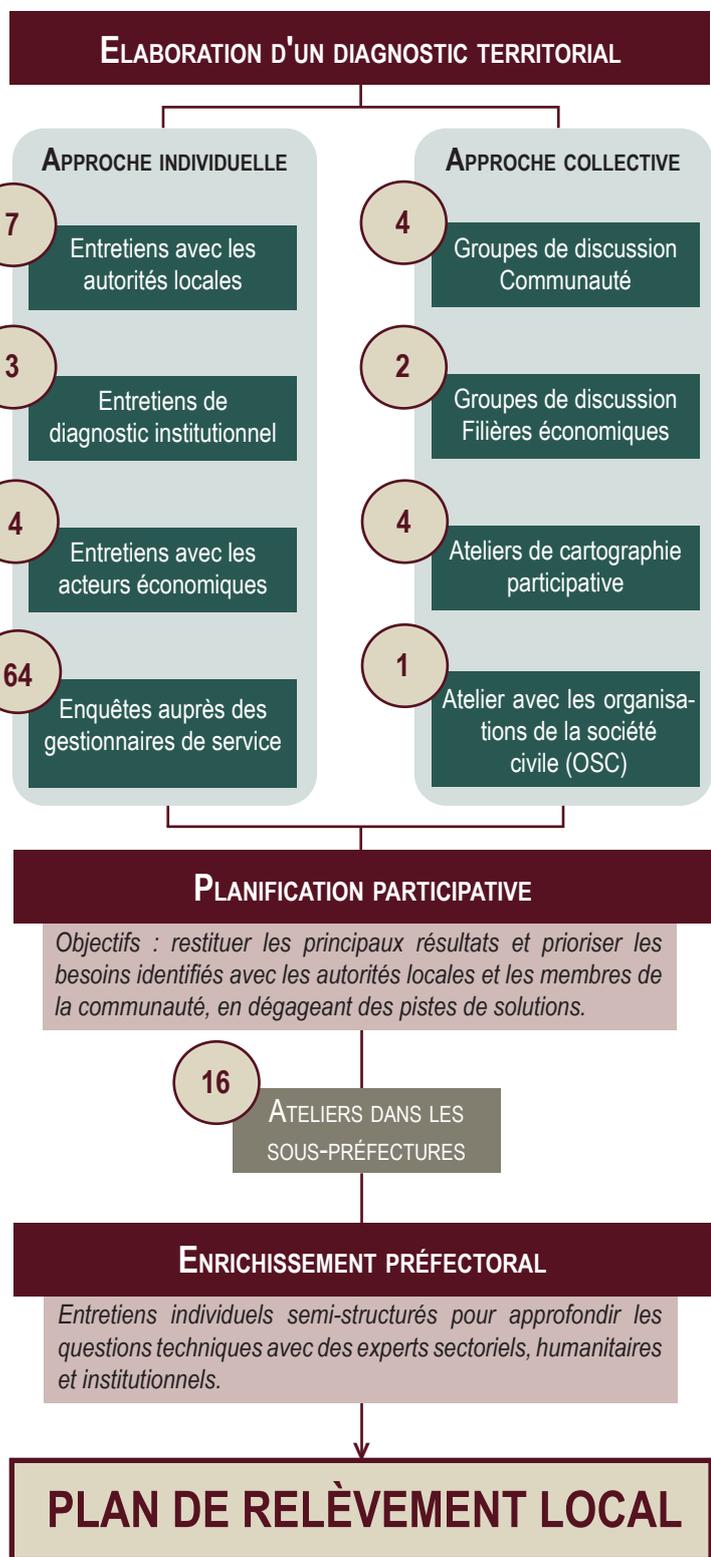
² Banque mondiale, [Enquête nationale sur les monographies communales 2016](#) - République Centrafricaine, 2017.

³ Finance For Impact, [Redéploiement de l'action publique en Centrafrique, étude de préfiguration d'un futur programme de gouvernance en Centrafrique](#), 2019.

Carte des localités couvertes par le projet RELSUDE



Méthodologie AGORA



L'équipe AGORA a conduit le diagnostic territorial dans la ville d'Alindao entre le **23 septembre et le 2 octobre 2020**.

Les ateliers de planification se sont déroulés les **26 et 27 novembre 2020**.

Enrichissement préfectoral : à la mi-décembre 2020, six groupes armés ont formé une alliance, la « Coalition des patriotes pour le changement » (CPC) et lancé des offensives simultanées dans plusieurs villes de la RCA contre les forces de sécurité nationales et internationales. Des villes importantes comme Bambari, Bangassou, Bouar, ou encore Bossembélé et Damara ont été particulièrement ciblées.

La volatilité de la situation sécuritaire, la rupture des voies de communication dans les cinq préfectures du projet RELSUDE et l'incertitude face à l'évolution de la période électorale ont mené les organisations du consortium à suspendre toutes les activités sur le terrain et réduire le personnel sur base et en capitale. AGORA a donc suspendu l'atelier préfectoral de Mobaye initialement prévu le 17 décembre 2020. Il devrait être planifié à nouveau à la rentrée 2021, dépendamment de l'évolution du contexte sécuritaire dans la Basse-Kotto en particulier.

Le présent document présente donc les résultats du diagnostic territorial et de la planification sous-préfectorale. La validation des priorités et recommandations de la part des autorités préfectorales sera établie dès que possible et fera l'objet d'une publication *ad-hoc* valable pour l'ensemble de la préfecture de la Basse-Kotto. Par ailleurs, il est possible que les informations de ce rapport nécessitent une actualisation au vue des récents épisodes de violences dans le pays (déplacements de population, destruction des services, présence des autorités locales, acteurs de l'aide opérationnels, etc.).

Présentation d'Alindao

HISTOIRE

La localité d'Alindao était autrefois appelée « Magbadja » en dialecte ngbougou. L'origine de ce nom varie selon les interlocuteurs rencontrés mais certains affirment qu'il s'agirait du nom d'un ancien chef local. Cette appellation a évolué pour devenir « Alindao » au milieu du XX^e siècle.

La localité est principalement peuplée des ethnies Ngbougou, Yakpa et Langba, auxquelles s'ajoutent les ethnies Sango, Baguiro et des communautés musulmanes comme les Goulas, les Roungas, les Bornou, les Haoussa et les Peuls.

Selon la majorité des informateurs clés de la zone, ces différents groupes ethniques cohabitent aujourd'hui de manière apaisée, bien que certains évoquent des tensions historiques entre les ethnies ngbougou et yakpa.

Les membres de la communauté et les autorités locales rencontrées ont affirmé que la cohésion sociale était bonne entre tous les habitants de la localité, y compris après les événements violents de 2016-2018.

TERRITOIRE

La sous-préfecture d'Alindao compte cinq communes : la commune de Bakou, la commune de Guiligui, la commune d'Alindao-Centre, la commune de Bangui-Ketté et la commune de Yambélé.

La commune d'Alindao-Centre est composée de 3 arrondissements, subdivisés en 11 groupements, rassemblant eux-mêmes une soixantaine de quartiers. Selon les informateurs clés interrogés, les groupements les plus peuplés seraient Paris-Congo, Bangui-ville et Calvaire ainsi que les groupements Rounga et Haoussa. La population du centre urbain est estimée à environ 17 500 habitants, d'après les informateurs clés, qui se basent sur le recensement de 2018⁴.

Des mines, aurifères en particulier, ont été exploitées aux alentours d'Alindao, notamment dans les années 2000, mais ces activités sont restées résiduelles.

La ville d'Alindao a été affectée par la crise politico-militaire qui perdure depuis 2013 en RCA, avec d'importantes conséquences

pour la vie quotidienne des communautés locales : occupation du territoire par un groupe armé, destruction de bâtiments administratifs, pillages de commerce, de centres de santé, etc⁵. Selon les résultats de l'enquête, les événements les plus marquants ayant affecté la localité se sont déroulés entre 2016 et 2018, avec de multiples affrontements entre les différents groupes armés, affectant particulièrement la population civile⁶. De la même manière, le contexte national marqué par des affrontements armés réguliers, a également entraîné d'importants mouvements de population vers la ville d'Alindao. Depuis 2016, ont ainsi été créés 4 sites de déplacés autour de la ville : le site AFAPS, le site « PK 3 », le site Elim et le site Catholique. Les deux premiers rassemblent en majorité des peuls, dont certains ont fui l'insécurité dans la région de Ippy en 2017.

Les différents groupes de discussion réalisés avec les membres de la communauté ont mis en lumière une situation sécuritaire dégradée dans la ville. Les participants ont rapporté quelques cas isolés de braquages ainsi que des confiscations de biens par les groupes armés sur les axes. La circulation vers d'autres localités a été globalement jugée bonne lors des groupes de discussion. Toutefois, les échanges ont souligné une recrudescence de l'insécurité sur l'axe Alindao-Mingala, au-delà du point kilométrique (PK) 25.

Il ressort de l'enquête que les principaux acteurs identifiés comme les garants de la sécurité sont les Forces armées centrafricaines (FACA) et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), basés au niveau de la sous-préfecture. Ils effectuent des patrouilles dans le centre et sur tous les axes jusqu'à 5 km. Les groupes armés sont quant à eux visibles et actifs dans la localité et sur certains axes.

⁴ Le recensement aurait été mené par des acteurs humanitaires. Lallau B., « De l'ombre aux ténèbres : Alindao, une petite ville centrafricaine face aux violences de l'Histoire », *Journal des Africanistes* 90-1, 2020.

⁵ Lallau B., « De l'ombre aux ténèbres : Alindao, une petite ville centrafricaine face aux violences de l'Histoire », *Journal des Africanistes* 90-1, 2020.

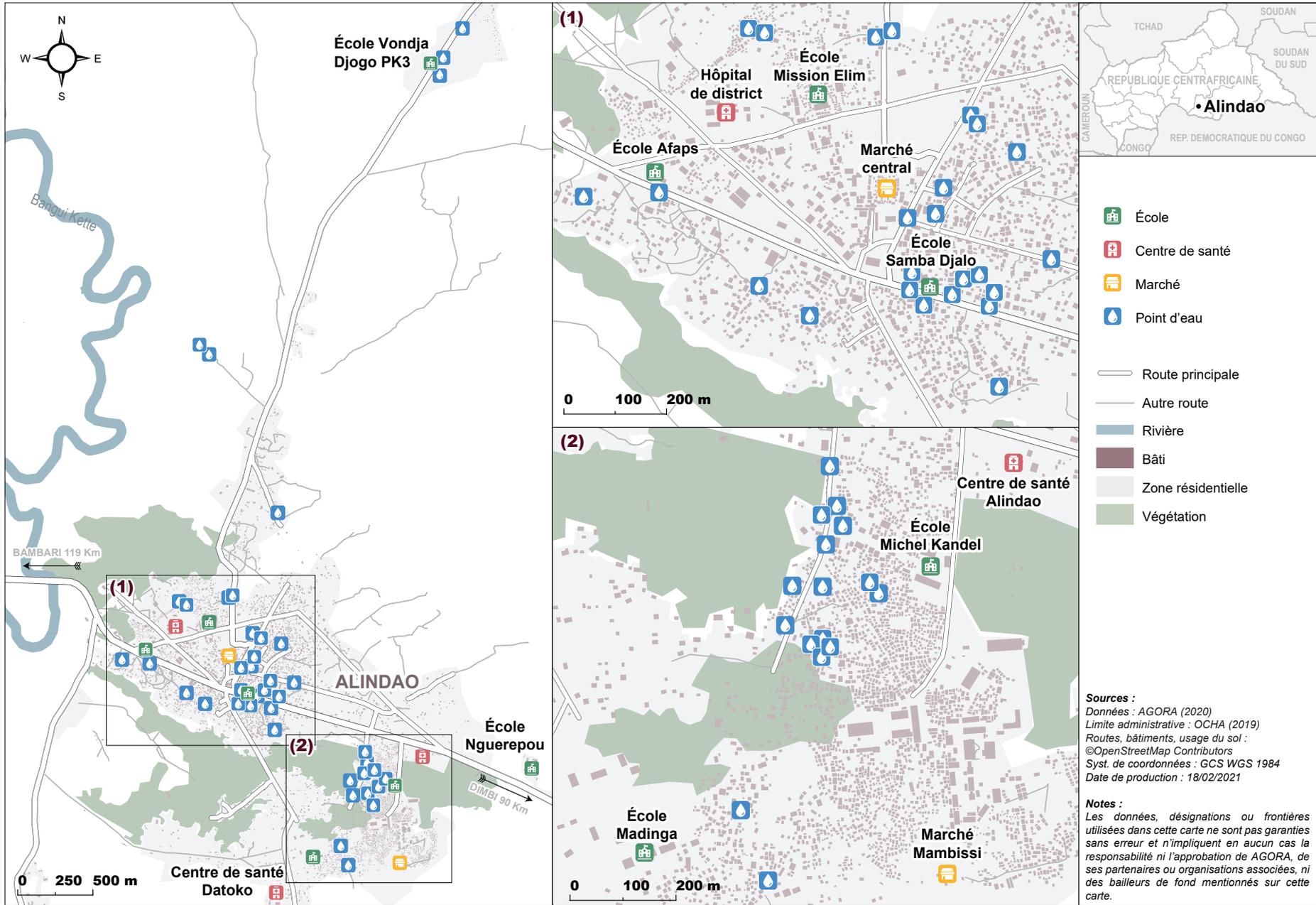
⁶ Ibid.



Diagnostic territorial

ALINDAO

Carte générale du centre ville d'Alindao



Cartographie des acteurs

ACTEURS INSTITUTIONNELS

- Sous-préfecture
- Mairie
- ANDE
- ACDA

SOCIÉTÉ CIVILE

- L'association des femmes d'Alindao pour la lutte contre la pauvreté et le SIDA (AFAPS)
- « Wali-Londo »
- « Ville-Propre »
- OFCA
- « Filles et Mères »
- « La verdure »

PARTENAIRES DE L'AIDE

- Basés dans la ville :**
- CORDAID ; NRC ; COOPI ; ACF ; ASA ; OCHA
- Ayant des projets réguliers :**
- ONG internationales : ACTED ; COHEB ; MSF, CARITAS
 - Organisations multilatérales : PAM ; OIM ; UNICEF
 - MINUSCA Civile

ACTEURS ÉCONOMIQUES

- Associations des commerçant.e.s, des pêcheurs, des agriculteurs, des producteurs de café
- Groupement des femmes agropastorales

FORCES DE SÉCURITÉ

Aucun

AUTRES ACTEURS/GROUPES

- Groupes armés

La mairie est dirigée par la présidente de la délégation spéciale, en place depuis mars-avril 2020. Elle est appuyée par 6 adjoints et 5 conseillers municipaux. La mairie compte également un secrétaire général, un comptable, 4 collecteurs de marché, 5 employés de voirie. Le conseil municipal devrait en principe se réunir trimestriellement. Toutefois, depuis la crise politico-militaire de 2013, aucune réunion n'a pu se tenir. La maire a pour rôle de veiller au bon fonctionnement de la localité (entretien des marchés, réhabilitation des infrastructures routières, etc.) et semble travailler en étroite collaboration avec les chefs de quartier, principaux agents de liaison entre la commune et la population.

La sous-préfecture rassemble le sous-préfet, un secrétaire général et un deuxième secrétaire. Le préfet a pour mission de veiller au bon fonctionnement des activités de toutes les autorités administratives et supervise l'intronisation des chefs de quartier/village. Il travaille également pour la consolidation de la cohésion sociale au sein de la communauté, en s'appuyant sur les chefs de quartier.

Certains services déconcentrés de l'Etat comme l'Agence nationale pour le développement de l'élevage (ANDE) et l'Agence centrafricaine de développement agricole (ACDA) sont représentés de manière permanente dans la localité mais ne disposent pas de bâtiments administratifs. Ils occupent ainsi provisoirement quelques bureaux au sein de la mairie. Les chefs de secteurs scolaire et sanitaire sont en place. Pour d'autres

services techniques déconcentrés, comme le service des Eaux et forêts, des fonctionnaires ont été affectés à Alindao mais ne sont pas encore effectivement déployés sur zone. Lorsqu'ils sont présents, l'enquête semble démontrer un bon niveau de collaboration entre les représentants techniques et les autorités locales.

Les principaux acteurs économiques sont les agriculteurs, les éleveurs, les commerçants et quelques pêcheurs. Ces acteurs n'interagissent pas directement entre eux. Au cours des entretiens réalisés avec les informateurs clés des filières économiques, il a été mentionné que les commerçants comme les agriculteurs, se sont regroupés en petites associations. Les éleveurs en revanche auraient besoin d'un appui financier et matériel pour la mise en place de leur association.

Plusieurs partenaires de l'aide sont installés de manière permanente dans la ville : CORDAID (activités dans les secteurs de l'eau, l'hygiène et l'assainissement et la santé), COOPI (éducation), NRC (renforcement de capacités des autorités locales sur des questions liées à l'accès au logement, aux terres et à la propriété), ACF (eau, hygiène et assainissement), Afrique secours assistance-ASA (protection) et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). D'autres y effectuent des missions régulières : ACTED, le Programme alimentaire mondial (PAM), COHEB, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et Médecins sans frontières (MSF). Il existe également quelques associations

Cartographie des acteurs (suite)

de développement locales (voir Autoévaluation des OSC p. 27). Selon les autorités locales rencontrées, ces partenaires extérieurs prennent toujours soin de leur présenter leurs activités et organisent parfois des sessions de formation. Des dotations de matériels, dispositifs de lavage de mains, registres d'acte de naissance par exemple, ont également été dispensées auprès des institutions locales.

En matière de sécurité, la MINUSCA et les FACA ont été désignés localement comme les principaux acteurs impliqués dans la sécurité de la ville.

Services de base

EAU

Le centre urbain d'Alindao compte **49 points d'eau**, parmi lesquels **42 sont pleinement fonctionnels**. Cinq points d'eau ne fonctionnent que partiellement depuis moins d'une année, à cause de dommages matériels. Deux points d'eau ne sont pas fonctionnels : l'un a été répertorié comme étant détruit et inaccessible depuis un an, et l'autre s'est asséchée il y a plus de trois ans. **8 points d'eau sont identifiés comme fonctionnels mais ne disposent pas d'eau potable, dont 3 sont toutefois utilisés pour boire, et ce sans traitement de l'eau.**



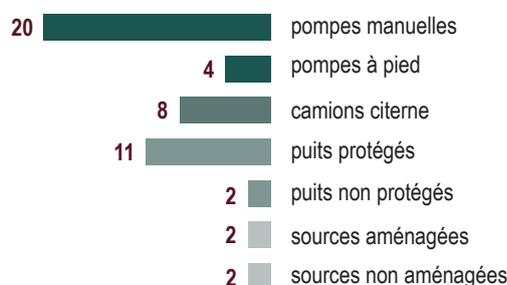
8/49

Nombre de points d'eau dont l'eau n'est pas potable

137

Nombre moyen de ménages utilisant le même point d'eau⁷.

Parmi les 49 points d'eau, on compte :



La quasi-totalité des points d'eau aménagés, y compris les livraisons d'eau par camion, ont été établis par des ONG (internationales et/ou nationales). Pour le reste, ils ont été construits par des membres de la communauté et/ou des associations locales. Un point d'eau a été construit par les services déconcentrés de l'Etat⁸.



37/49

Nombre de points d'eau dont l'eau n'est pas potable

65%

Des gestionnaires de services affirment n'avoir pas reçu d'aide pour le fonctionnement de leur service.

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Il y a un **manque de points d'eau** qui contraint la population à marcher plusieurs heures pour puiser de l'eau, ou à utiliser les puits traditionnels non traités. Par conséquent, les points d'eau existants sont insuffisants au regard du nombre d'habitants dans la ville. Cette situation est accentuée par une augmentation de la population, au cours des deux dernières années, notamment avec l'arrivée de populations déplacées.

Le **mauvais état des points d'eau existants**, accentué par un manque d'artisans réparateurs localement, entraîne des problèmes de qualité de l'eau. Les participants aux groupes de discussion ont estimé que l'eau puisée dans les points d'eau du quartier Ngabe était sale, en raison de la surutilisation des points d'eau. Selon eux, dans les quartiers Patro et Rounga l'eau deviendrait impropre à la consommation pendant la saison pluvieuse à cause des inondations des points d'eau.

Les **membres de la communauté rapportent plusieurs problèmes de gestion des points d'eau**. D'une part, les comités de gestion ne sont pas formés pour les infrastructures dans certains quartiers comme Patro, Bangui-ville et Ngogo. D'autre part, les participants aux groupes de discussion ont rapporté plusieurs problèmes, notamment avec les comités de gestion (COGES) des quartiers Haoussa, Congo 1, Ngabe 2 et Rounga, qui sont, selon eux, inactifs, inefficaces et/ou à l'avantage des familles des chefs de groupement.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Le manque de matériel de maintenance

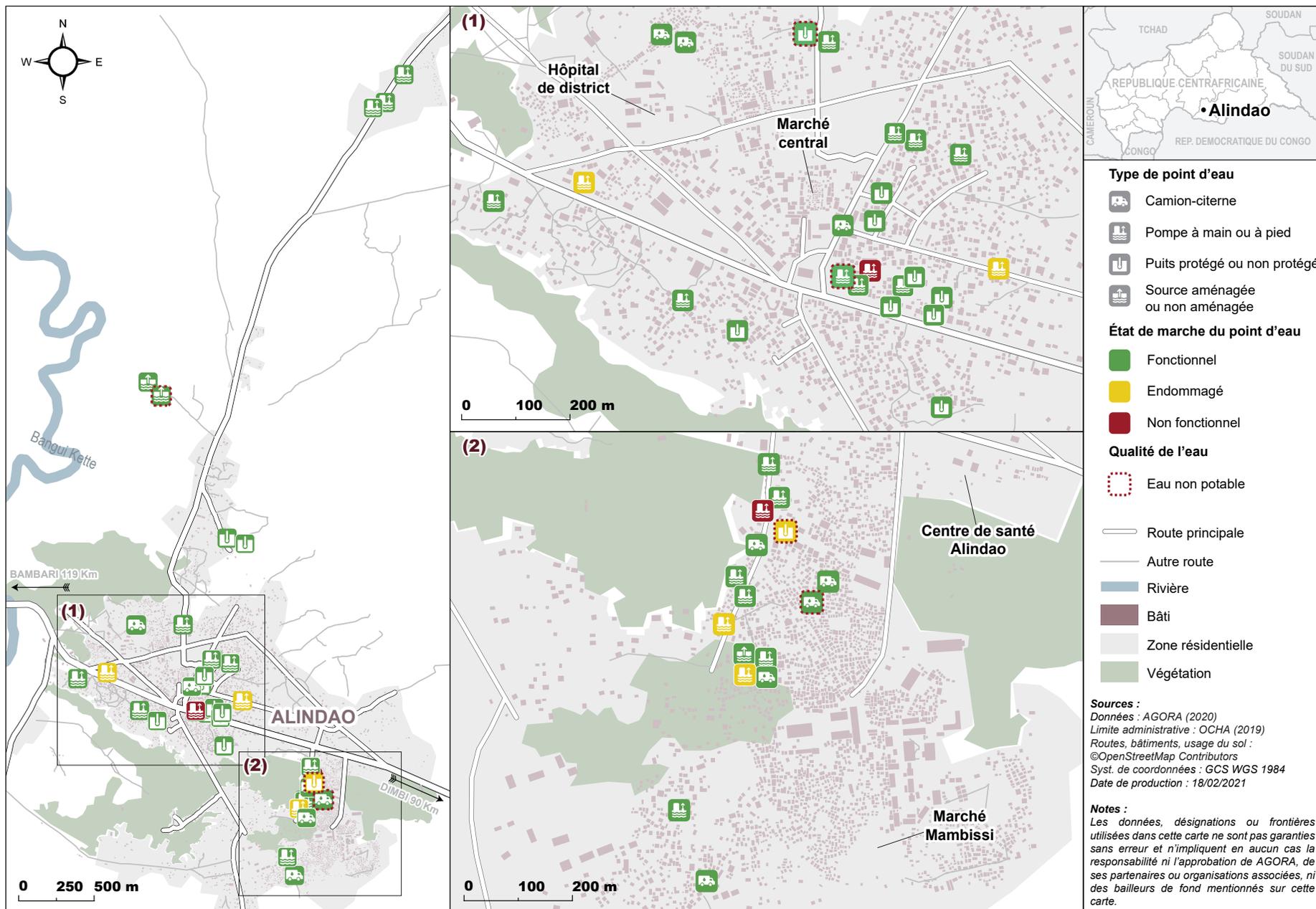


Le manque de ressources financières

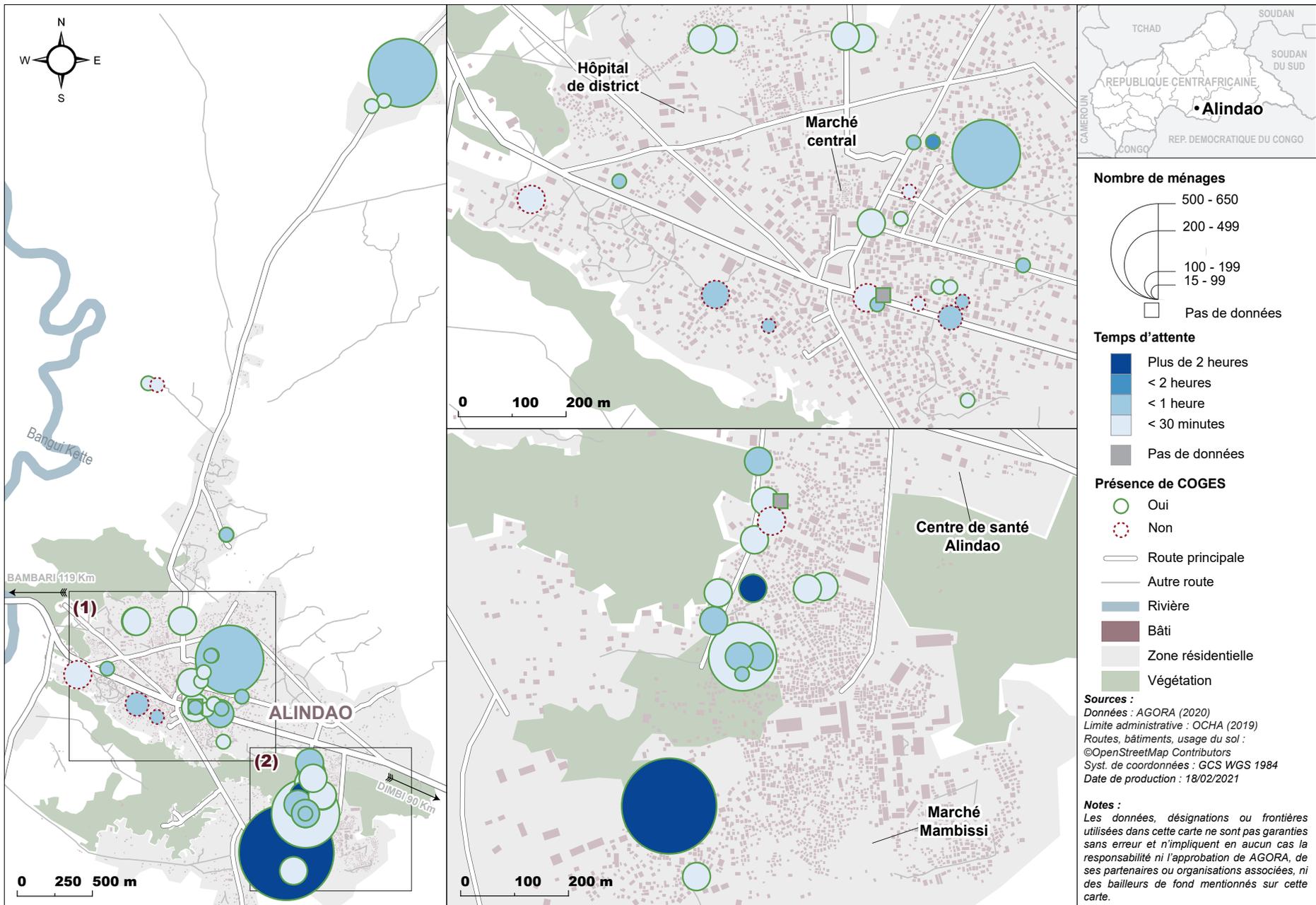
⁷ Les informateurs clés manquent d'information sur ce sujet. Le nombre indiqué est une estimation reposant sur les informations communiquées par un seul informateur clé dans la localité.

⁸ L'Agence nationale de l'eau (ANEA) est l'agence d'exécution, sous tutelle du ministère de l'Hydraulique, en charge de la réalisation et du suivi des ouvrages hydrauliques en RCA.

Cartographie des services - Caractéristiques des points d'eau



Cartographie des services - Usage des points d'eau



HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

Selon les participants aux groupes de discussion, les seules latrines communautaires d'Alindao sont situées sur les sites de déplacés. Selon les gestionnaires de service, il y a trois blocs de latrines, construits par des ONG internationales. Les latrines sont fonctionnelles y compris pendant la nuit et la saison pluvieuse. La majorité des gestionnaires de service (2/3) n'ont rapporté aucune contrainte de gestion.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :

- L'absence de verrous
- Le manque de personnels qualifiés
- L'absence de COGES/ non-respect des règles de gestion de la part les usagers

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Bien que les trois blocs de latrines disposent de murs cimentés, de portes, et de dispositifs de lavage des mains selon les gestionnaires, les participants aux groupes de discussion ont rapporté que les latrines étaient souvent **sales et pleines**, en raison d'une profondeur insuffisante. Il a également été mentionné une crainte de la part des gestionnaires pour la **sécurité des enfants** qui utilisent ces latrines.

A Alindao, quelques ménages, minoritaires, disposeraient de latrines familiales mais la plupart de la population pratiquerait la défécation à l'air libre.

ASSAINISSEMENT PUBLIC

Le nettoyage de la ville est organisé par plusieurs associations locales : l'association de la jeunesse, l'association « Ville propre » et l'association « Wali Londo ». Les autorités locales ont exprimé des **besoins matériels pour appuyer ces initiatives**, particulièrement *via* la dotation d'outils de travail qui pourraient être gardés par un magasinier recruté par la municipalité.

ÉDUCATION

Alindao compte **8 écoles, parmi lesquelles 3 ne sont plus pleinement fonctionnelles** (celles des quartiers Nguerepou, Mandao et Madinga). Une école sur deux dispose d'un point d'eau protégé, et de la moitié des écoles d'Alindao disposent de latrines. Trois écoles ont reçu une aide au fonctionnement via la construction ou la réhabilitation de bâtiments et la formation de maître-parents. En revanche, selon les gestionnaires de service, cette aide a été insuffisante, inadaptée et non durable.



Nombre d'écoles ne disposant d'aucun bâtiment durable

107

Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans l'ensemble des écoles.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Le manque de ressources financières des écoles



Le manque d'enseignants qualifiés



Vol et pillage du matériel pédagogique et d'équipement de base (table-bancs, tableaux, etc.)



Manque de sécurité et présence de groupes armés

3,2

Nombre d'enseignants titulaires ou vacataires par école contre 6 maître-parents.

La totalité des gestionnaires interrogés estiment que les **enseignants et les maître-parents ne sont pas suffisamment formés** et/ ou auraient besoin d'un renforcement de capacités.

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Avec entre 70 et 300 élèves par salle de classe, l'**insuffisance de bâtiments et de matériel de base** (bancs et table-bancs) constitue une barrière principale à l'éducation à Alindao. Les participants aux groupes de discussion ont aussi souligné un

manque d'enseignants et la mauvaise qualité de l'enseignement ; en raison des conflits entre les groupes armés dans la zone, de nombreux enseignants ont fui la ville.

Les participants aux groupes de discussion ont rapporté plusieurs **difficultés relatives au parcours vers l'école**, principalement du fait de la présence d'un groupe armé dans la localité, d'accidents de circulation, de la présence de serpents et de la pluie.

Les **filles font face à des barrières additionnelles** selon les répondants ; elles sont souvent sollicitées pour le travail ménager, et beaucoup sont victimes de mariages ou de grossesses précoces qui les contraignent à arrêter l'école.

SANTÉ

Alindao compte 1 hôpital de district, 1 centre urbain de santé et 1 poste de santé⁹.

L'HÔPITAL DE DISTRICT

L'hôpital du district sanitaire se trouve à Alindao. Le district couvre les sous-préfectures de Mingala et Alindao¹⁰. Les participants aux groupes de discussion ont affirmé que l'hôpital était public et fréquenté par toute la communauté. Les patients viendraient de toute la sous-préfecture pour atteindre ce service, réalisant parfois un trajet de plusieurs jours à pied.

AUTRES STRUCTURES DE SANTE

Le centre urbain de santé et le poste de santé d'Alindao sont répertoriés comme étant fonctionnels bien qu'ils aient subi des dommages modérés au cours des deux dernières années. Les deux services de santé disposent d'un accès à l'eau potable et de latrines fonctionnelles, mais il n'y a que le centre urbain qui dispose d'un générateur fonctionnel.

Au sein de ces 2 structures de santé, il y a :

 0 médecin qualifié

 3 infirmiers

 1 sage-femme "accoucheuse"

Les gestionnaires de service ont rapporté une surutilisation sévère des services de santé à Alindao, notamment en raison de l'augmentation de la population locale et de la fermeture de deux centres de santé voisins (les centres Karama et Tagbale qui ont été détruits en 2017-2018).

⁹ Le personnel gestionnaire de l'hôpital du district d'Alindao n'a pas souhaité participer à l'enquête réalisée par AGORA à Alindao. Les données relatives à cette infrastructure ne sont donc pas disponibles dans la base de données et les analyses produites dans le présent rapport sont basées sur les informations fournies par les participants aux groupes de discussion.

¹⁰ Ministère de la Santé et de la population, *Arrêté portant création des districts de santé au niveau des régions sanitaires de la République centrafricaine*, 2017.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Le manque de médicaments et d'équipement de base (lits, brancards, matériel)



Le manque de personnels qualifiés

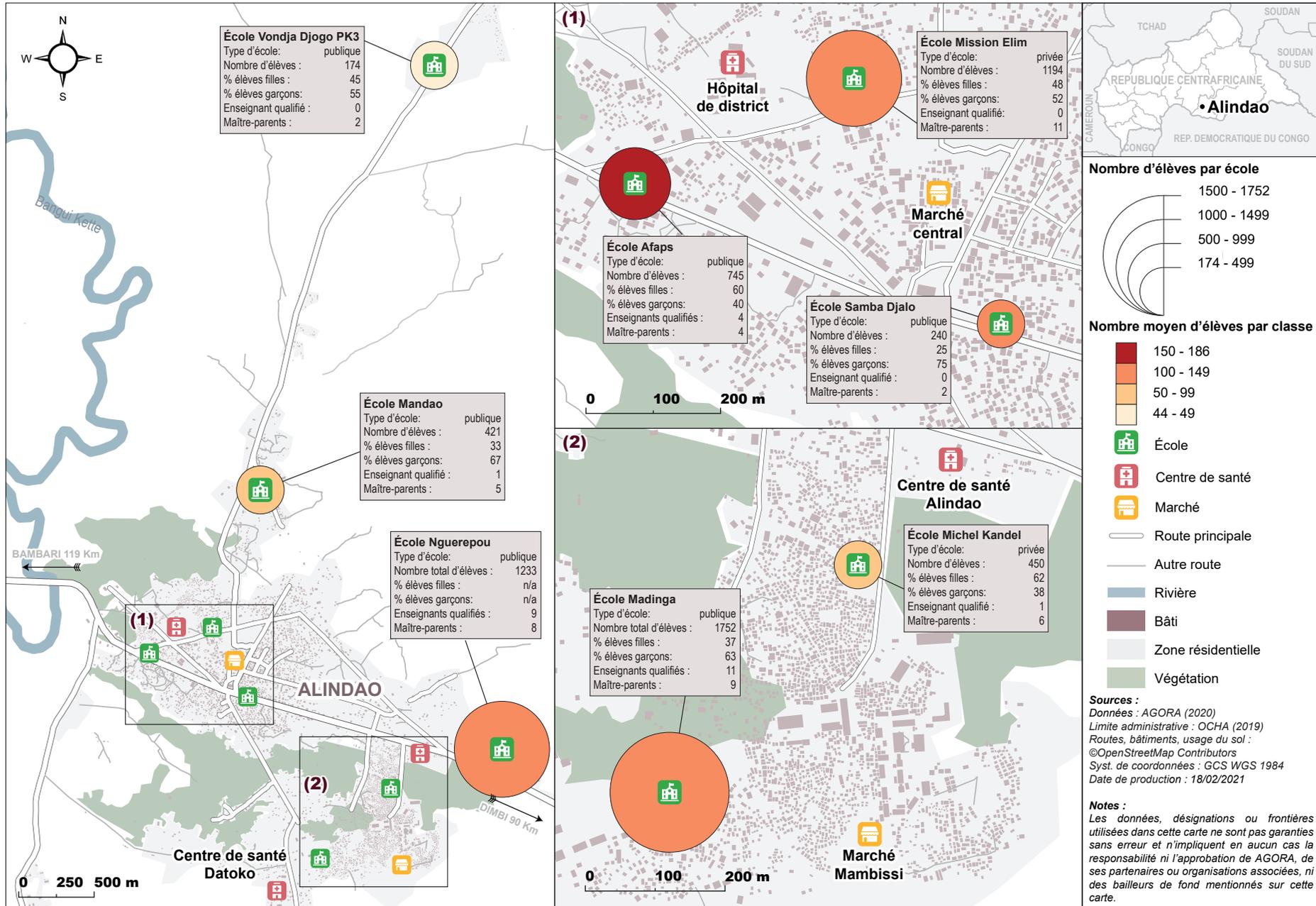
PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Le **manque de structure de santé** par rapport au nombre d'habitants est la principale barrière d'accès aux services sanitaires à Alindao, selon les participants aux groupes de discussion.

En outre, la **qualité des soins médicaux à Alindao a été jugée mauvaise** par les répondants. Cela est dû à plusieurs manquements, en matière de : agents de santé qualifiés, accueil, infrastructure (bâtiments et lits), équipement en appareil médicaux et médicaments. Les participants aux groupes de discussion ont rapporté également que les médicaments seraient détournés et vendus sur le marché. Le **manque de moyens financiers des familles pour payer les médicaments** a été évoqué comme une barrière additionnelle.

Par ailleurs, les participants aux groupes de discussion ont évoqué la **distance pour accéder aux infrastructures sanitaires comme un obstacle important**. Le trajet pourrait durer plusieurs jours pour les personnes venant des localités environnantes. Le parcours pourrait occasionner la mort des malades (décès de maladie ou accidents de circulation), et ceux qui viendraient en vélo ou à moto devraient s'acquitter de taxes significatives sur le trajet.

Cartographie des services - Éducation et santé



Filières économiques

AGRICULTURE

Sur le plan agro-écologique, Alindao se situe dans la zone forestière de la région agricole n°6, dite zone forêt-café. Le climat y est favorable à une large gamme de cultures¹¹, dont le **manioc, le riz et l'arachide**, décrits par les participants aux groupes de discussion comme étant les principales cultures locales avec le **sésame, le palmier à huile, le café et le maïs**.

Au sein de la localité, **l'agriculture est jugée comme l'activité la plus dynamique et semble pratiquée par l'ensemble de la communauté**. Selon les participants aux groupes de discussion, les hommes seraient en charge des travaux de nettoyage des champs, tandis que les femmes seraient particulièrement impliquées dans les activités de semis, de sarclage et de récolte.

Les produits agricoles sont vendus et consommés localement. La demande serait forte mais les prix faibles, selon les acteurs économiques interrogés. Les cultures du manioc et des arachides sont considérées comme les plus rentables, et celle du maïs comme la moins rentable.

Les agriculteurs rencontrent plusieurs difficultés dans leurs pratiques. **Les méthodes agricoles sont jugées rudimentaires** par les acteurs de la filière interrogés. Ces derniers soulignent un manque d'outillage moderne, ainsi qu'un manque de ressources phytosanitaires locales. L'insécurité croissante à mesure que l'on s'éloigne du centre urbain limiterait également les activités,

en particulier les membres des communautés déplacées ayant participé aux groupes de discussion ont mentionné des contraintes de déplacement hors de la localité¹².

Le **manque de semences pendant la saison de culture** est identifié comme une problématique importante. Pour y pallier, certains cultivateurs confient utiliser leurs réserves ou contracter des prêts auprès d'autres cultivateurs. Plusieurs ONG sont intervenues dans le secteur agricole (COOPI, NRC, ACTED, CO-HEB, Espérance) ainsi que des agences comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en lien avec l'ACDA. Elles ont distribué des semences et mis en place quelques groupements agro-pastoraux. La population ne semble pas avoir été satisfaite de ces interventions du fait de la qualité des semences, jugée insuffisante, et le non-respect du calendrier agricole.

Enfin, les activités agricoles sont vulnérables aux aléas naturels, notamment en saison pluvieuse (propagation de maladies, invasion d'insectes et de parasites en particulier pour le riz et les arachides, ou encore inondations des parcelles cultivées).

Selon les résultats de l'enquête, des groupements agricoles seraient en place et se réuniraient deux fois par mois. Par ailleurs, un comité de gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs aurait été mis en place en janvier 2017 par l'ONG ACTED. Toutefois, ce type de tension n'apparaît pas comme central dans les problématiques soulevées par les interlocuteurs interrogés lors de l'enquête¹³.

Tableau 1. Analyse forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM)¹⁴ de la filière agricole à Alindao

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>Fort potentiel en terres agricoles exploitables¹⁵.</p> <p>Filière commerciale structurée, qui peut favoriser la vente des productions agricoles.</p>	<p>Pratiques agricoles traditionnelles : cultures manuelles artisanales.</p> <p>Manque de semences de qualité.</p> <p>Manque d'intrants agricoles sur les marchés locaux.</p>	<p>Existence de groupements agricoles, qui nécessiteraient un renforcement de capacités.</p> <p>Redéploiement de l'ACDA.</p>	<p>Insécurité dans les zones agro-pastorales.</p> <p>Destruction des cultures par des insectes ravageurs (notamment en septembre).</p> <p>Inondations.</p>

¹¹ Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme de développement agricole de la région n°6*, 2016.

¹² Les participants ont estimé en majorité qu'ils n'étaient « pas du tout libres » de circuler vers une autre localité.

¹³ Benoît Lallau exprime le même constat : les pratiques de l'agriculture et de l'élevage à Alindao entraînent des conflits pour l'accès aux terres mais ces tensions sont gérées par la médiation et n'aboutissent pas à des affrontements violents. Lallau B., « De l'ombre aux ténèbres : Alindao, une petite ville centrafricaine face aux violences de l'Histoire », *Journal des Africanistes* 90-1, 2020.

¹⁴ Les faiblesses, forces, opportunités et menaces ont été identifiés par les personnes ressources rencontrées pour échanger sur les secteurs économiques clés de la ville d'Alindao

¹⁵ Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme de développement agricole de la région n°6*, 2016.

ÉLEVAGE

L'élevage à Alindao concerne à la fois le gros bétail (bovins) et le petit bétail (moutons, lapins, volailles, cabris). **L'élevage bovin est principalement pratiqué par la communauté peule**, avec une implication majoritaire des hommes, les femmes s'occupant de certaines activités annexes comme la production de lait. Les productions issues de l'élevage sont, pour la plupart, consommées et vendues localement. La vente de gros bétail à Bangui, jugée très rentable, se pratiquait avant 2017 mais semble avoir fortement diminué depuis.

La **zone de pâturage pour le gros bétail n'est pas définie de manière précise**. Elle se serait déplacée de la rivière Bangui-kette vers le PK 13 du fait de l'insécurité dans la zone. Selon

les participants aux groupes de discussion, toute la communauté n'aurait pas accès à cette zone. Un couloir de transhumance, tracé par les éleveurs peuls eux-mêmes, aurait existé avant les événements de 2017. La zone de pâturage de petit bétail serait située près de la rivière et dans les villages environnants.

Selon l'enquête, des associations d'éleveurs existaient avant 2017 et ont arrêté leurs activités, par manque d'argent. Quelques interventions d'ONG (notamment Caritas) auraient appuyé les groupements d'éleveurs avec des dotations de bétails, mais selon les éleveurs interrogés cela n'aurait pas été durable.

L'ANDE est présente à Alindao, mais manque de moyens pour assurer pleinement ses missions, notamment en termes de contrôle vétérinaire, de supervision des dotations et de définition des couloirs de transhumance.

Tableau 2. Analyse forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) de la filière élevage à Alindao

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>Élevages des ovins et des lapins performants.</p> <p>Forte demande locale en viande bovine.</p> <p>Filière commerciale structurée, qui peut favoriser la vente de la production, notamment à l'extérieur de la localité.</p>	<p>Manque de produits vétérinaires.</p> <p>Manque de moyens pour les services de l'ANDE.</p> <p>Zones de pâture trop restreintes.</p>	<p>Appui aux services de l'ANDE, présents sur place (matériels et formations), notamment pour des campagnes de vaccination.</p> <p>Création de groupements d'éleveurs.</p> <p>Médiation entre les parties prenantes des conflits entre agriculteurs et éleveurs.</p>	<p>Épizooties (en particulier en saison des pluies).</p> <p>Insécurité dans la zone (risque de vol de bétail, accès empêché aux zones de pâture).</p> <p>Résurgence des tensions entre agriculteurs et éleveurs autour des parcelles utilisées.</p>

COMMERCE

Alindao compte **deux marchés fonctionnels**, ouverts tous les jours de la semaine y compris en saison des pluies, bien qu'ils ne soient pas couverts. Le marché central se situe au cœur du centre urbain tandis que le marché Mambissi se trouve sur le site catholique, au sein du quartier du même nom¹⁶.

Les personnes rencontrées soulignent que les événements violents de 2017 ont eu des conséquences durables sur le commerce local. De nombreux commerçants auraient perdu leur capital suite aux pillages survenus dans la ville et peineraient désormais à le reconstituer. Des machines de production auraient également été pillées, réduisant les possibilités de vente pour certains produits (transformation agro-alimentaire par exemple).

Selon les gestionnaires de service interrogés, la **majorité des commerçants du marché central serait issue de la communauté musulmane**. Le nombre de commerçants au marché central aurait beaucoup augmenté du fait de l'arrivée de personnes déplacées, de l'amélioration de la sécurité dans la zone du marché en comparaison avec d'autres parties de la ville, et de la fermeture de marchés voisins.

L'**approvisionnement des commerçants se fait principalement dans la localité et à Bangui** (surtout pour les produits non alimentaires) et parfois en République démocratique du Congo (RDC). Selon un informateur clé, le sucre serait l'une des denrées les plus rentables tandis que les bien non-alimentaires génèreraient moins de revenus.

La communauté peut trouver, dans les deux marchés, des biens alimentaires et non-alimentaires. Le marché central propose davantage de diversité dans les marchandises (hygiène, matériel scolaire, matériaux de construction, etc.) que le marché Mambissi.

Il existe des **associations de commerçants** sur les marchés d'Alindao, ainsi que les associations « Wali Gara » (femmes commerçantes) et « Boubanguéré » (associations de grossistes). Toutefois, aucun des deux marchés ne dispose d'un système de gestion. Selon les résultats de l'enquête, des taxes illégales quotidiennes seraient prélevées auprès des commerçants. Les deux marchés d'Alindao n'ont reçu aucun soutien de fonctionnement

de la part d'un acteur extérieur. Les commerçants interrogés indiquent par ailleurs une insuffisance du système de crédit pour le commerce : les tontines existent mais ils préféreraient un système bancaire ou de micro-crédit.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Les taxes abusives



Le manque de sécurité sur les axes



Les infrastructures routières dégradées



Le manque de ressources financières



Le manque d'infrastructures sur le marché

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Les membres de la communauté interrogés soulignent tout d'abord les **problèmes d'infrastructure** : espace trop restreint sur les marchés existants, manque d'aménagement des espaces de vente, absence de toit et de clôture. L'insalubrité et le manque de matériel d'entretien sont également rapportés.

La communauté semble également éprouver des difficultés à payer les marchandises, d'autant que certains produits (viande, poisson, produits importés) sont proposés à un **prix élevé**, en particulier sur le marché Mambissi. Ces prix sont notamment dus au mauvais état des infrastructures routières, qui empêche un bon approvisionnement local en marchandises¹⁷.

¹⁶ Voir Lallau B., « De l'ombre aux ténèbres : Alindao, une petite ville centrafricaine face aux violences de l'Histoire », *Journal des Africanistes* 90-1, 2020.

¹⁷ Le prix des denrées aurait augmenté immédiatement après la crise de 2017, notamment sur le marché central. Voir Lallau B., « De l'ombre aux ténèbres : Alindao, une petite ville centrafricaine face aux violences de l'Histoire », *Journal des Africanistes* 90-1, 2020. Cette situation semble s'être stabilisée au fil du temps puisque selon l'Initiative conjointe de suivi des marchés (ICSM), le prix du panier moyen d'articles de survie (PMAS) serait resté relativement stable à Alindao sur le premier semestre 2020, comparé à d'autres localités du Sud-Est. Le prix des denrées alimentaires au sein du PMAS aurait même diminué significativement entre février et juin 2020. Voir REACH Initiatives, Initiative conjointe de suivi des marchés, *Rapport de tendance sur 6 mois janvier 2020*, juin 2020.

Gouvernance locale

REPRÉSENTATION

Les **chefs de quartier ont été identifiés comme les premiers interlocuteurs et représentants** des habitants de la ville d'Alindao lors des groupes de discussion. Les chefs de quartier sont élus par la population, qui vote par alignement¹⁸ et la durée de leur mandat est de 10 ans. Ils jouent un rôle central dans la mobilisation et la sensibilisation communautaires (en particulier pour les questions liées à l'assainissement, selon certains répondants), les activités économiques, le règlement des litiges, la promotion de la paix et la réconciliation, et le conseil. Ils sont aussi les principaux représentants des communautés auprès de la mairie et de la sous-préfecture. Les chefs de groupement, élus parmi les chefs de quartier pour un mandat de 10 ans, jouent un rôle comparable surtout pour les aspects de paix et réconciliation. Les canaux de communication entre les communautés et leurs chefs locaux se font principalement à travers des réunions de quartier. La mairie et la sous-préfecture communiquent avec les communautés *via* les notes circulaires envoyées aux chefs locaux, qui à leur tour communiquent avec la population *via* des agents mobilisateurs. Le préfet tient une réunion mensuelle avec le sous-préfet, notamment sur les aspects de cohésion sociale et de paix.

Sur les sites de déplacés d'Alindao, les chefs de blocs et les coordinateurs de bloc jouent un rôle comparable aux chefs locaux dans les quartiers de la ville ; ils sont les principaux représentants et relais de communication pour les habitants des sites.

Les chefs de quartier et de blocs sur les sites disposent de la confiance des membres de leur communauté. Ils sont reconnus notamment pour leur connaissance détaillée de la localité et leurs capacités de gestion des conflits et de conseil auprès des habitants.

La **mairie et le sous-préfet sont également des interlocuteurs de confiance** pour les membres de la communauté rencontrés. La mairie assure le lien avec les associations locales, en particulier l'association de la jeunesse, et est en charge du tribunal coutumier. La mairie a été identifiée, par les participants aux groupes de discussion, comme un agent de la sécurité de la ville. Le sous-préfet quant à lui joue un rôle clé d'intermédiaire entre les ONG et les fonctionnaires de la localité (les directeurs des écoles ou le préfet par exemple). Selon un informateur clé, les services déconcentrés de l'Etat présents à Alindao seraient pour la plupart installés au sein des bâtiments de la mairie (voir Diagnostic institutionnel p. 25).

Toutefois, les participants aux groupes de discussion ont évoqué un **manque de communication** de la mairie et la sous-préfecture envers la population. Le manque de motivation ou d'équipement (les mégaphones par exemple) des agents mobilisateurs des chefs locaux ont été évoqués comme des causes possibles à ces problèmes. A ce titre, les participants ont suggéré la prise en charge financière des chefs locaux par la mairie et/ou le sous-préfet ou la mise en place d'une radio communautaire afin de mieux informer la population.

Les **leaders religieux** jouent un rôle important dans la localité, notamment *via* des liens quotidiens de conseil et d'écoute auprès de la communauté, ou des activités de promotion de la cohésion sociale et de la réconciliation, en particulier depuis les événements de 2016-2018.

La nouvelle loi n° 20-008, datant d'avril 2020, définit le nouveau cadre de la décentralisation en République centrafricaine. Les collectivités territoriales ont toujours pour mission d'administrer et aménager leur territoire, d'encourager le développement économique, social et environnemental local. Elles doivent également disposer des forces publiques nécessaires pour le maintien de l'ordre.

En particulier, le statut des communes a été révisé. Contrairement à l'ordonnance 88, les communes n'ont plus le statut de délégations spéciales, mais disposent, dans les textes, d'une autonomie administrative et financière. Elles jouissent de compétences propres (voirie, assainissement public, gestion de l'Etat civil et du domaine, aide sociale et police communale) et partagées avec l'Etat central (précisées par décrets). Le maire et ses adjoints sont élus par et parmi les membres du conseil municipal, élus eux par la communauté au suffrage universel direct. Le nombre de conseillers municipaux est fixé par ladite loi, dépendamment du nombre d'habitants résidant dans la commune. Ils sont élus pour un mandat de 7 ans. Le nombre d'adjoints au maire dépend également de la taille de la commune (2 adjoints pour une commune de moins de 20 000 habitants). Le conseil municipal devrait se réunir en sessions ordinaires deux fois par an.

Les services déconcentrés de l'Etat assistent quant à eux les collectivités dans l'exercice de leurs missions, dans leurs domaines de compétences techniques respectifs. Les agents des services techniques sont placés sous l'autorité des directeurs de région.

¹⁸ Le vote par alignement consiste, pour chaque votant, à se placer derrière le candidat qu'il choisit. Le candidat qui obtient le plus de votants alignés derrière lui est alors élu.

JUSTICE ET COHÉSION SOCIALE

La **cohésion sociale est jugée bonne** par les participants aux groupes de discussion et les informateurs clés rencontrés à Alindao. Les autorités locales ont spécifié qu'il n'y avait aucune tension ethnique actuelle à Alindao bien qu'il y ait eu des tensions historiques entre les ethnies yakpa et ngoubou.

Selon les communautés déplacées interrogées, il n'y aurait aucune tension entre leur communauté et les habitants de la ville ou au sein de leur communauté. En revanche, un informateur clé a rapporté des cas de conflits concernant l'occupation de terrains aux périphéries de la ville par les populations déplacées.

Les autorités locales reconnaissent les impacts négatifs que les événements violents survenus dans la zone depuis 2013 ont pu avoir en matière de cohésion religieuse, mais soulignent également le travail engagé par plusieurs associations locales afin de sensibiliser la communauté à la paix et la réconciliation. Une **plateforme religieuse** rassemblant les leaders catholiques, protestants et musulmans, les leaders d'associations locales telles que « l'association pour la cohésion sociale » ainsi que les membres de la communauté a été établie suite à une initiative privée d'un membre de la communauté en 2017.

Un informateur clé a rapporté qu'un **Comité local de paix et de la réconciliation (CPR) a été mis en place en 2020** à l'initiative du sous-préfet. Le groupe armé local, les acteurs de la sécurité nationale, la maire et le sous-préfet seraient conviés aux réunions du CPR. Le préfet de la Basse-Kotto organiserait également des rencontres avec la population au cours de ses visites mensuelles, sur les thématiques de cohésion sociale et de paix.

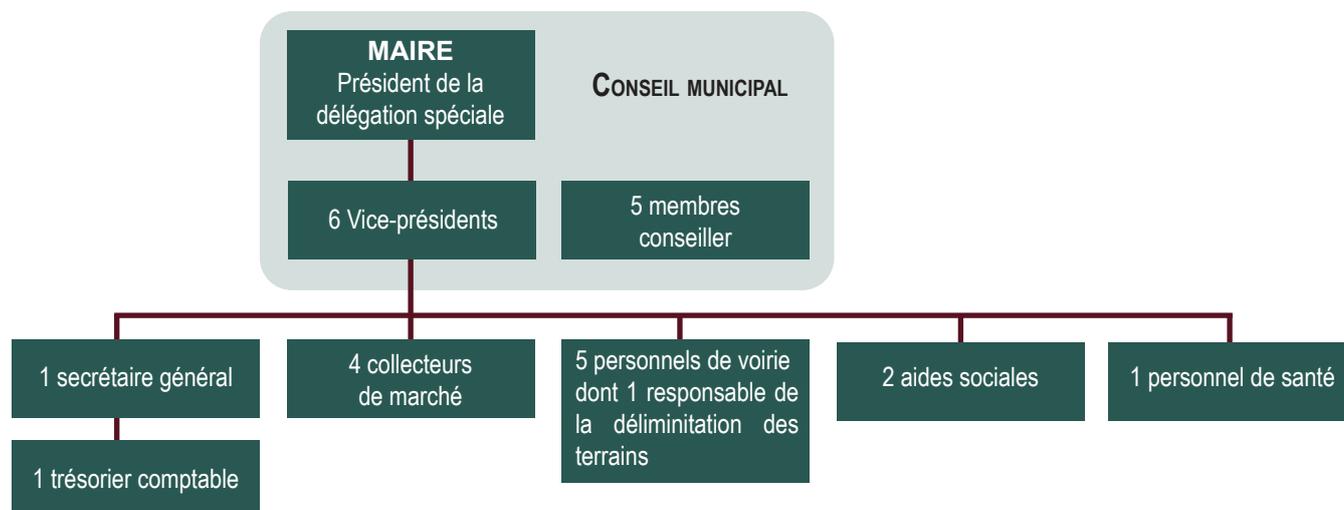
Les litiges les plus fréquents à Alindao seraient les litiges familiaux, les vols, les faits de violence ainsi que les litiges fonciers (délimitation des parcelles entre agriculteurs et éleveurs, et occupation des terrains par les populations déplacées). Ils sont, la plupart du temps, réglés à l'amiable *via* des actions de conciliation et/ou un système d'amende à régler pour la partie jugée fautive. Bien que la mairie coordonne le tribunal coutumier deux jours par semaine, plusieurs acteurs semblent impliqués dans des processus de justice locale : les chefs locaux, la mairie, l'association pour la cohésion sociale, les leaders religieux, les ONG *via* la création de plateformes de médiation, les FACA, la MINUSCA ou le groupe armé local seraient consultés pour tous types de litiges.

Par ailleurs, selon un informateur clé, il existerait un tribunal islamique en charge du règlement des tensions entre habitants de confession chrétienne et musulmane. Si aucune solution

n'est trouvée, le cas serait toutefois transféré auprès du groupe armé local. Selon un autre informateur clé, il existerait également une structure de gestion des litiges fonciers, créée par l'ONG internationale NRC, et une autre créée en 2017 pour la médiation entre agriculteurs et éleveurs, à l'initiative d'ACTED. Toutefois, ces initiatives n'ont été mentionnées que par quelques informateurs clés.

Tous les participants interrogés sont satisfaits par le mode de règlement des conflits à Alindao. Les autorités locales interrogées estiment que même si elles disposaient de plus de moyens financiers et logistiques elles conserveraient le mode de gestion dit « à l'amiable » des litiges locaux.

Diagnostic institutionnel



Le conseil municipal d'Alindao rassemble la présidente de la délégation spéciale et 5 conseillers municipaux, tous nommés entre 2015 et 2020. En principe, le conseil devrait se réunir chaque trimestre. Toutefois, **aucune réunion n'a eu lieu depuis 2013 et les informateurs clés n'ont fait état d'aucune activité ou décision importante prise par le conseil municipal au cours des dernières années**, mis à part le recrutement de nouveaux membres conseillers.

La mairie est composée d'un total de **24 personnes** (voir organigramme ci-dessus), toutes recrutées entre 1994 et 2013. Le personnel est payé de façon irrégulière, sous forme d'acomptes occasionnels quand les finances communales le permettent.

La mairie d'Alindao est en charge de présider le tribunal coutumier, de superviser les services techniques déconcentrés de l'Etat¹⁹, de veiller au bon fonctionnement des marchés et de coordonner la réhabilitation des routes et des ponts. Les services existants au sein de la mairie sont :

- L'Etat civil ;
- Le tribunal coutumier ;
- La voirie.

Par ailleurs, les services de l'élevage et de l'agriculture disposent de bureaux au sein des bâtiments de la mairie, faute de disposer de leurs propres locaux. De la même manière, l'agent spécial, représentant des services des impôts dans la ville, dispose d'un

bureau au sein de la mairie bien qu'il travaille sous l'autorité de la préfecture.

Le sous-préfet est aidé, quant à lui, par deux secrétaires. Ces employés sont payés sous forme d'acomptes occasionnels, faute de moyens suffisants pour assurer le versement d'un salaire mensuel régulier. Le sous-préfet tient des réunions administratives mensuelles, avec le préfet de la Basse-Kotto et son secrétaire, à Alindao. Le **sous-préfet et la mairie travaillent en étroite collaboration**, d'autant plus que les services déconcentrés de l'Etat sont installés au sein de la mairie. Le sous-préfet reste le point focal pour les fonctionnaires affectés à Alindao mais qui pas encore déployés dans la ville :

- Un des deux secrétaires de la sous-préfecture ;
- Le chef de secteur des services de l'élevage²⁰ ;
- Le chef de secteur des services des Eaux et forêts ;
- Les services météorologiques²¹ ;
- Quelques membres des FACA ;
- Les policiers municipaux ;
- Les gendarmes.

Théoriquement, les principales ressources financières de la commune sont les revenus fiscaux et les subventions annuelles de l'Etat. Du fait de la crise continue dans la ville, la **mairie n'est pas en capacité de percevoir les taxes communales en vigueur**, à savoir : la taxe sur l'inspection sanitaire, les taxes mensuelles relatives à la commune d'élevage, les taxes relatives aux affichages sur les panneaux publics et au stationnement. La

¹⁹ Les services déconcentrés de l'Etat sont placés sous l'autorité de leur direction régionale sectorielle, la sous-préfecture et de la préfecture assurent leur supervision quotidienne au niveau local. Compte tenu de la localisation des bureaux de ces services au sein de la mairie, le maire assure ce rôle de supervision quotidienne à Alindao.

²⁰ Il y a un chef intérimaire qui est présent à Alindao.

²¹ Les services météorologiques sont un des services déconcentrés de l'Etat. Ce service était présent à Alindao jusqu'en 2017.

mairie d'Alindao confie ne disposer que des revenus provenant de la collecte des tickets sur les marchés, qui représenteraient environ 4 000 à 5 000 XAF par semaine. Les services de l'élevage, installés au sein de la mairie, perçoivent les taxes d'abattage²².

Les principaux postes de dépenses de la mairie sont les salaires du personnel et les fournitures de bureau.

De la même manière, le bureau du sous-préfet ne dispose d'aucune ressource financière. Bien qu'un représentant de l'agence spéciale soit déployé à Alindao, la mairie et le sous-préfet ont rapporté que les subventions de l'Etat n'auraient pas été reçues depuis 2018.

Le soutien récent aux autorités locales apporté par les ONG comprend la dotation à la mairie d'un registre d'actes de naissance (COOPI), des formations auprès des chefs de quartier sur des thématiques liées à l'Etat civil, la gestion des quartiers et l'accès au logement et aux terres ainsi qu'une assistance pour l'enregistrement de la population pour les élections présidentielles et législatives (NRC). La mairie a exprimé un besoin en matière de formation en secrétariat pour le personnel de la mairie, y compris les policiers municipaux affectés à Alindao, et en dotation de matériel comme des bureaux, des fournitures, des ordinateurs et imprimantes.

²² L'estimation du total que représente ces taxes n'a pas pu être obtenue.

Autoévaluation des organisations de la société civile (OSC)

Les équipes AGORA ont utilisé une version adaptée et allégée de l'outil *Taking the Lead* développé par OXFAM, dans chacune des 21 localités ciblées. Dans le cadre de RELSUDE, *Taking the Lead* consiste en l'autodiagnostic des capacités des OSC. Les OSC sont identifiées à travers un appel à manifestation d'intérêt. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées à un atelier pour autoévaluer leurs capacités techniques et organisationnelles, en tant qu'acteur de la ville. La méthodologie adoptée consiste en des groupes de discussion conduits par des animateurs sur la base d'un guide. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (domaines et approches d'intervention) et qualitatifs (perception de l'Organisation sur ses actions et impacts au niveau local). **L'analyse ci-dessous a été réalisée par OXFAM** sur la base des données collectées par AGORA auprès des OSC.



Capacité organisationnelle et structurelle

Dans un contexte local de crise humanitaire, les problématiques de l'organisation et de la structuration des OSC se posent avec acuité. L'enquête a mis en évidence la difficulté des OSC à formaliser de manière cohérente le triptyque : vision, valeur et mandat, afin d'avoir une approche globale de leur rôle sur le terrain. Aussi, les OSC d'Alindao ne disposent d'aucun mécanisme de coordination de leurs activités. Par ailleurs, les dispositifs de gestion de ces OSC sont élaborés dans une grande opacité et sans la prise en compte des principes élémentaires de management des organisations. N'ayant pas de vision stratégique clairement définie, ces OSC peinent à définir leur responsabilité et la place qui est la leur dans le processus de relèvement de leur localité. Enfin, aucune de ces OSC n'a entrepris le travail de définition d'une politique de ressources humaines.

Capacité d'intervention

Les capacités d'intervention des OSC d'Alindao sont très limitées au regard des besoins humanitaires. De plus, ces OSC n'ont déployé aucun plan d'action opérationnel facilitant la mise en œuvre de leur mandat. Les différentes interventions des OSC ne respectent pas toujours les principes de suivi-évaluation et du reporting. Par ailleurs, les OSC de la localité d'Alindao interviennent auprès des communautés dans le respect des principes humanitaires. En outre, la conception des programmes ne prend pas suffisamment en compte l'expression des besoins formulée par les membres de la communauté et les autorités locales. Enfin, les OSC de la zone d'Alindao ne perçoivent pas encore la nécessité d'inscrire leur intervention dans le cadre du relèvement local.

Redevabilité, autonomisation et participation citoyenne

Les OSC de la localité d'Alindao n'ont pas su intégrer dans leur pratique managériale les principes de redevabilité, autonomisation et participation citoyenne des communautés. En effet, les actions mises en place par les OSC en faveur des communautés ne sont pas formalisées sous forme de projet, mais sont plutôt

considérées comme des processus sans fin Cette situation va à l'encontre des principes d'autonomisation des communautés dans une perspective de relèvement local.

Besoin d'appui et d'accompagnement des OSC

En vue d'optimiser les processus stratégiques, managériaux et opérationnels des OSC de la localité d'Alindao, les axes de renforcement des capacités ci-après sont vivement recommandés dans la dynamique de relèvement local.

Axes prioritaires :

- Appui organisationnel et structurel : dynamique des OSC dans le processus du relèvement local, sphère d'influence, analyse des enjeux stratégiques ;
- Gouvernance associative : vision, valeur et mission, planification stratégique, gestion financière, gestion de projet, et gestion d'équipe ;
- Gestion opérationnelle : planification opérationnelle, suivi-évaluation, monitoring, principes et normes humanitaires (approche, méthodes, outils), participation citoyenne et redevabilité (approche, méthodes, outils), capitalisation et apprentissage des leçons apprises, paix et cohésion sociale.

Axes secondaires :

- Développement local (approche, méthodes, outils) ;
- Recherche de financement ;
- Communication institutionnelle.

Planification du relèvement

ALINDAO

La priorisation des activités de relèvement s'est faite à deux échelles : inter et intra sectorielles. Par secteur, les priorités sont présentées dans l'ordre établi par les communautés au cours des ateliers de planification. Cet ordre ne correspond pas nécessairement à un ordre chronologique. Les « actions » mentionnées au sein de chaque priorité correspondent aux actions évoquées par la communauté pour atteindre un objectif, elles ne sont pas classées dans un ordre spécifique.

Eau



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Communauté**
La jeunesse pour participer à l'aménagement des puits et sources traditionnelles, les ouvriers locaux pour les constructions de nouveaux ouvrages, les conseils villageois pour la gestion des sources aménagées.
- **Leaders communautaires**
Les chefs de quartier et chefs de groupement pour l'identification des ouvrages prioritaires pour les travaux de réhabilitation et aménagement.
- **Autorités institutionnelles**
La mairie, la sous-préfecture et les services d'hygiène des centres de santé.
- **Partenaires de l'aide**
ACF et NRC ont été les partenaires les plus cités par la communauté pour les constructions d'ouvrages.



HISTORIQUE

Au cours des deux dernières années²³ :

- **NRC** a effectué des activités d'eau, hygiène et assainissement en milieu scolaire exclusivement : construction et réhabilitation de points d'eau, formation de comités de gestion et dotation de kits de maintenance principalement.
- **Solidarités international** est intervenu pour des actions relatives à l'eau, hygiène et assainissement dans le secteur de la santé : construction et réhabilitation de points d'eau, suivi de la qualité de l'eau et formation de comités de gestion principalement.
- **CORDAID** a assuré un approvisionnement en eau par camion, notamment dans les sites de déplacés.
- **ACF** a mis en place des activités de formation de relais communautaires dans plusieurs quartiers de la ville puis des activités d'analyse de la qualité de l'eau, de construction de forages sur les sites de déplacés.
- **UNICEF** viendrait également régulièrement dans la localité pour mener des activités relatives à l'eau, l'hygiène et l'assainissement.



DOCUMENTATION

- Agence nationale de l'eau et de l'assainissement, *Normes et directives en matière d'eau et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain*, 2013.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster WASH, *Cadre stratégique opérationnel : Eau, hygiène et assainissement en situation d'urgence*, novembre 2020.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster WASH, *Bordereau des prix unitaires des ouvrages et activités WASH en situation d'urgence*, septembre 2019.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques, *Plan d'action 2020 de la Direction générale des ressources hydrauliques*.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Assurer** une plus grande redevabilité des partenaires de l'aide pour éviter les cas de détournements de matériels, discrimination dans le recrutement ou de corruption et fraude (non-rémunération des ouvriers).
- **Contrôler** la qualité des ouvrages réalisés, afin de progresser vers un objectif de développement et non plus d'urgence : les points d'eau doivent être suffisamment profonds afin que de l'eau soit disponible de façon continue et durable, y compris en saison sèche.
- **Impliquer** la communauté : lors de la mise en œuvre des activités de construction ou réhabilitation d'ouvrages via un recrutement local des ouvriers et techniciens et pour la gestion du projet. Les travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO) ne pourraient être envisagés qu'avec la présence d'un technicien sur place pour la supervision.

²³ Cluster WASH, *Matrice 5W*, janvier 2021.

Eau

PRIORITÉ 1 - Aménager/ réhabiliter/ améliorer les points d'eau existants



Court terme



Moyen terme



Long terme

Aménager les puits et sources traditionnelles

Réhabiliter les forages existants

Doter les comités de gestion en produits de traitement de l'eau

Pour les trois actions évoquées, les ateliers de planification n'ont pas permis l'identification de quartiers ou groupements prioritaires. Le besoin en eau semblait important pour l'ensemble de la ville. La base de données qualitative produite par AGORA permettra au partenaire d'arbitrer les priorités sur la base de critères objectifs (temps d'attente, présence de COGES, potabilité de l'eau, etc.).

Une fois aménagées, les sources présentes à dans les quartiers Calvaire, Mandao, Paris-Congo, Kpanga I et Haoussa pourront être gérées par les conseils villageois. Les THIMO ne pourraient être envisagés qu'avec la présence d'un technicien sur place pour la supervision.

²⁴ Cette base de données est disponible au téléchargement sur le [site internet d'IMPACT](#).

PRIORITÉ 2 - Construire de nouveaux ouvrages hydrauliques



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire de nouveaux forages (proposition communautaire de trois forages par groupement)

La communauté a mis en avant le fait que les points d'eau existants sont concentrés dans quelques quartiers seulement, alors que d'autres quartiers ne disposent d'aucun point d'eau amélioré. Ces quartiers devraient être prioritaires pour la construction de nouveaux points d'eau. La modalité de THIMO ne pourrait être envisagée qu'avec la présence d'un technicien sur place pour la supervision.

PRIORITÉ 3 - Appuyer les structures de gestion des points d'eau



Court terme



Moyen terme



Long terme

Former les COGES sur :

- La gestion et la comptabilité ;
- La réparation des pompes ;
- L'hygiène et l'assainissement.

Selon les normes de l'Agence nationale de l'eau et l'assainissement (ANEA), chaque point d'eau devrait avoir un COGES, renouvelé chaque année par assemblée communale. L'assemblée communale va aussi décider le prix d'utilisation des points d'eau ; selon les normes. A défaut de pouvoir se déplacer dans la localité, l'agence pourrait fournir les modules de formation dont elle dispose. Les modules de formation sont disponibles au niveau de la direction générale à Bangui.

Hygiène et assainissement



ACTEURS IDENTIFIÉS

■ La communauté

Les leaders communautaires pour mobiliser la communauté pour la construction des infrastructures d'hygiène.

Des ouvriers qualifiés sont présents localement.

Les associations de parents d'élèves (APE) pour assurer la gestion des latrines dans les écoles.

Les COGES pour gérer la construction des infrastructures d'hygiène et l'entretien des infrastructures.

■ Les autorités institutionnelles

La mairie et la sous-préfecture peuvent contribuer à la gestion de la construction des infrastructures d'hygiène et de leur entretien. La mairie serait en charge d'identifier les besoins en termes de construction de canaux d'évacuation et d'installation de poubelles. Elle devrait aussi désigner les lieux éligibles pour les nouvelles constructions.

Le service de santé pour la gestion des latrines dans les infrastructures de santé.



DOCUMENTATION

■ Agence nationale de l'eau et de l'assainissement, *Normes et directives en matière d'eau et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain*, 2013.

■ Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster WASH, *Cadre stratégique opérationnel : Eau, hygiène et assainissement en situation d'urgence*, novembre 2020.

■ Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster WASH, *Bordereau des prix unitaires des ouvrages et activités WASH en situation d'urgence*, septembre 2019.

■ Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques, *Plan d'action 2020 de la Direction générale des ressources hydrauliques*.



HISTORIQUE

■ Activités d'assainissement (désherbage, canalisation d'eau, réparation des ponts) réalisées par certaines associations comme **l'association de la jeunesse**.

Au cours des deux dernières années²⁵ :

■ **NRC** a effectué des activités d'accès à l'hygiène en milieu scolaire exclusivement : sensibilisation, distribution de kits d'hygiène, construction et réhabilitation de latrines durables et formation de comités d'hygiène principalement.

■ **Solidarités international** est intervenu pour des actions d'accès à l'hygiène dans le secteur de la santé : construction et réhabilitation de latrines et de douches durables, mise en place d'unités de traitement des déchets, formation du personnel de santé à la gestion des déchets et mise en place de dispositifs de lavage des mains principalement auprès du centre de santé urbain d'Alindao.

■ **ACF** a mis en place des activités de construction et réhabilitation de douches semi-durables, de distribution de kits de lavage de mains, de distribution de bacs à ordures, sensibilisation à la COVID-19 sur les sites de déplacés principalement.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

■ **Éviter** les cas de détournements de matériels et discrimination dans le recrutement.

■ **Construire** des latrines séparées par genre.

■ **Faire** toutes les activités de construction (latrines et fausse à ordures) pendant la saison sèche.

²⁵ Cluster WASH, *Matrice 5W*, janvier 2021.

Hygiène et assainissement

PRIORITÉ 1 - Construire/renforcer les capacités des infrastructures d'hygiène communautaires



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire les latrines communautaires en priorité dans les lieux publics (gare routière, la mairie, la sous-préfecture, les marchés, le stade municipal, le lycée, la gendarmerie et la police, le centre pénitencier)

Construire une fosse à ordures à 5 km de la ville sur l'axe Kago (vers l'aéroport)

Selon les participants aux ateliers de planification, les latrines de la mairie, des marchés, de la gare routière et du stade devraient être payantes. En revanche, celles des services institutionnels et établissements scolaires devraient être gratuites.

Les normes de l'ANEA prévoient la tarification de l'utilisation des latrines à environ 25 XAF. Les matériels nécessaires pour la construction peuvent être trouvés sur place ou demandés aux commerçants locaux pour qu'ils s'approvisionnent en fonction des besoins.

Les ouvriers sont disponibles sur place pour faire la construction. Selon un informateur clé, la modalité de THIMO ne pourrait être envisagée qu'à condition que la supervision soit assurée par un technicien sur place²⁶.

L'établissement d'une fosse à ordures devra s'accompagner de la dotation d'un véhicule pour évacuer les déchets de la ville. La mairie serait en charge d'identifier les besoins en termes de construction de canaux d'évacuation et d'installation de poubelles.

²⁶ Entretien avec un chef de projet ACTED, octobre 2020, Bangui.

PRIORITÉ 2 - Appuyer la communauté et les autorités locales pour les activités d'entretien



Court terme



Moyen terme



Long terme

Mettre en place des COGES pour les latrines

Doter les COGES en outils d'entretien (seaux, éponges, savon, sachets de détergent, gants, protections de type blouse, bottes et serpillères)

Instaurer un service d'hygiène au sein des infrastructures sanitaires

Un comité de gestion devrait être mis en place pour les latrines construites selon les normes de l'ANEA. Pour le secteur sanitaire en particulier, le service d'assainissement de l'hôpital pourrait assurer la gestion des latrines. En ce qui concerne le milieu scolaire, les APE sont généralement en charge de la gestion des points d'eau et des latrines. Un « club hygiène » pourrait être mis en place pour impliquer les élèves dans la maintenance des infrastructures et les sensibiliser plus largement sur la thématique de l'hygiène et l'assainissement.

Si besoin, les agents de l'ANEA disposent également des compétences techniques pour former les acteurs de la société civile. Le support de formation est disponible auprès de la direction régionale de l'Hydraulique. L'assainissement public fait partie du mandat de l'ANEA. Pourtant, l'ANEA n'est pas présente dans la localité à ce jour. La mairie semble avoir été identifiée comme l'acteur clé en la matière.

Des dotations en outils de travail pourraient appuyer les initiatives existantes d'assainissement de la ville.

Les services d'hygiène, habituellement installés dans les centres de santé, sont en charge de sensibiliser la population sur l'hygiène et de contrôler l'hygiène des produits sur les marchés.

Éducation



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Les associations de parents d'élèves**
Pour gérer les dotations d'équipements scolaires.
- **Les autorités institutionnelles**
Le chef de secteur scolaire et les directeurs d'école pour communiquer les besoins des écoles au niveau préfectoral. Le maire pour la gestion des écoles maternelles et la prise en charge de leur personnel. Désignation des lieux pour les nouvelles constructions. Acteur à consulter pour toute activité de construction.
L'inspecteur du fondamental 1 pour assurer l'affectation et appuyer la formation du personnel scolaire.
L'École normale des instituteurs (ENI) et/ou le Centre pédagogique régional (CPR) pour la formation des enseignants.
- **Les partenaires de l'aide**
Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) est l'acteur de référence à consulter pour connaître la composition des kits scolaires habituellement distribués. UNICEF semble assurer des missions régulières dans la localité.
Les ONG internationales comme NRC et COOPI qui ont de l'expérience dans ce domaine.



DOCUMENTATION

- Ministère de l'Education nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MENESRS), *Vision stratégique 2017-2021*.
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *Programme de coopération RCA : 2018-2021, Composante éducation*.
- Inter-agency network for education in emergencies (INEE), *Normes minimales pour l'éducation : préparation, intervention, relèvement, 2010*.
- Cluster Education, *Stratégie Cluster Education, République centrafricaine 2019-2021*.



HISTORIQUE

- Les ONG internationales **NRC** et **COOPI** ont mené des actions pour améliorer le service éducatif *via* la construction et la réhabilitation de bâtiments et/ou la formation des maître-parents. Cela a été jugé insuffisant, inadapté et non durable par les répondants aux groupes de discussion communautaires car l'enseignement fourni par les maître-parents ne serait pas de bonne qualité et le nombre des élèves par salle de classe toujours trop élevé.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Éviter** les cas de détournements de matériels.
- **Veiller** à ne discriminer personne dans le recrutement du personnel pour la réalisation des projets (par exemple les ouvriers pour les chantiers de construction).

Éducation

PRIORITÉ 1 - Agrandir et construire les infrastructures scolaires

Court terme

Moyen terme

Long terme

Construire des nouveaux bâtiments scolaires (entre 3 et 6 salles de classe pour toutes les écoles d'Alindao)

Construire une école maternelle dans les quartiers Mandao, Calvaire, Centre-ville, Paris-Congo, chacune avec :

- 1 bâtiment de 2 salles ;
- 1 bureau pour la direction ;
- 1 bloc de latrines (2 portes séparées par genre).

Construire une école d'alphabétisation, équipée de matériel didactique et d'équipements de base. Des enseignants spécialisés doivent y être affectés

Les activités de construction devraient se faire pendant la saison sèche. La construction des salles de classe pourrait être réalisée en trois mois selon les participants aux ateliers.

En particulier, pour les écoles Samba-Diallo et l'école du site AFAPS, les répondants ont évoqué la nécessité de construire un bureau pour l'équipe de direction des établissements.

Selon les participants aux ateliers de planification, le recrutement et la formation des moniteurs de l'école maternelle devrait se faire localement. L'école maternelle devrait être gérée par la mairie, y compris pour la prise en charge des moniteurs. L'école pourrait être payante, à hauteur de 2 400 XAF par an.

PRIORITÉ 2 - Renforcer les capacités du personnel scolaire

Court terme

Moyen terme

Long terme

Affecter du personnel (proposition communautaire de 6 enseignants qualifiés dans chaque école de fondamentale et 2 moniteurs pour les écoles maternelles)

Former et/ou remettre à niveau les enseignants en place

L'affectation d'enseignants devrait se faire après les élections prévues de 2020-2021, mais avant le début de la rentrée scolaire en septembre.

L'Ecole normale des instituteurs (ENI) est l'institution en charge de la formation de tous les enseignants au niveau national. Elle pourrait partager les modules de formation.

Éducation

PRIORITÉ 3 - Équiper les infrastructures scolaires existantes



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter les écoles en équipements scolaires (table-bancs, matériels didactiques, livres, tableau et craies, kits d'éducation et de loisirs)

Construire des latrines dans les écoles Elim, Mandinga, Kandel et Vondjia (suggestion communautaire de la construction de blocs de 10 portes, séparés par genre)

Selon les participants aux ateliers, la dotation en table-bancs serait prioritaire pour les écoles Mandao, Nguérépou, Madinga et Samba-Diallo. Cela devrait se faire pendant les grandes vacances.

La dotation de matériel didactique et divers équipements pourrait se faire à la rentrée scolaire, au mois de septembre. Le kit d'éducation et de loisir est un outil d'UNICEF pour accompagner les enfants dans des contextes de conflit. L'UNICEF peut fournir plus d'informations sur le contenu des kits en RCA.

Les latrines devraient être construites pendant la saison sèche.

Santé



ACTEURS IDENTIFIÉS

■ La communauté

Les ouvriers locaux pour fournir la main d'œuvre.

Les grossistes pour fournir les matériaux de construction.

Les COGES des centres de santé pour assurer la redevabilité envers la communauté, la gestion des recettes des consultations, la validation des demandes en matériel et médicaments exprimées par les agents de santé, et la gestion des dotations en médicaments et équipements.

■ Les autorités locales

La mairie et la sous-préfecture, en collaboration avec la communauté, ont été mentionnés en particulier comme acteurs importants dans les activités de soutien aux services de santé.

Le ministère de la santé publique, avec le district sanitaire et la direction régionale sanitaire, pourraient être mobilisés en cas de besoin pour soutenir les interventions sanitaires.

Le médecin chef de l'hôpital de district peut fournir des informations sur les besoins précis de la structure en médicaments et équipements.



HISTORIQUE

■ Les **associations locales** comme l'Organisation des femmes de Centrafrique, « Ville Propre », « Wali Londo », « Fille et mère » assurent le nettoyage de l'hôpital chaque samedi. Les associations locales, en particulier « Wali Londo » ont fait des actions de sensibilisation sur la COVID-19.

■ **CORDAID** soutien actuellement l'hôpital de district avec la dotation de médicaments et un appui financier pour la dispense de soins gratuits, *via* le fonds SENI²⁷.

■ **ACF** forme les leaders communautaires en santé mentale afin qu'ils puissent appuyer et sensibiliser leurs communautés.

■ **MSF** intervient régulièrement dans la localité pour dispenser des soins médicaux gratuits.

■ **L'AFAPS** fournit la nourriture aux patients de l'hôpital.

■ La **MINUSCA Civile** a doté la sous-préfecture de dispositifs de lavage de mains dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.



DOCUMENTATION

■ Ministère de la Santé publique de la population et de la lutte contre le SIDA, *Normes relatives au district de santé*, 2010. En particulier :

- La section 6.2 spécifie le type d'infrastructure nécessaire en fonction de la taille de la population ;
- Les sections 6.3 et 6.4 présentent la liste des personnels requis selon le type d'infrastructure ;
- La section 6.5 précise les bâtiments et salles nécessaires selon le type d'infrastructure de santé ;
- Les sections 6.5.3 et 6.6 détaillent les exigences en équipements requis pour un hôpital de district et un centre de santé.

■ Ministère de la Santé publique de la population et de la lutte contre le SIDA, *Décret n.19-031 portant gratuité ciblée des soins dans les formations sanitaires en République centrafricaine*, février 2019.

■ Ministère de la Santé publique de la population et de la lutte contre le SIDA, *Rapport de l'atelier de dialogue stratégique pour renforcer la coordination et les actions relatives au VIH dans le contexte humanitaire en République centrafricaine*, décembre 2019.

■ Ministère de la Santé publique de la population et de la lutte contre le SIDA, *Programme national définissant les stratégies en matière de lutte contre le VIH*, disponible auprès du Cluster Santé et nutrition.

■ Ministère de la Santé publique de la population et de la lutte contre le SIDA, *Plan de transition du secteur santé en République centrafricaine*, 2015-2016, février 2015.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

■ **Veiller** à la bonne utilisation des dotations et notamment pour éviter le détournement de médicaments dédiés à la population.

■ **Assurer** un suivi régulier de la réalisation des activités dans la communauté.

■ **Réaliser** toutes les activités de construction pendant la saison sèche, en particulier entre janvier et avril.

²⁷ Le projet SENI (« santé » en sango) de la Banque mondiale a pour ambition d'améliorer la qualité des services de santé essentiels en République centrafricaine et d'accroître ainsi leur utilisation par la population.

Santé

PRIORITÉ 1 - Renforcer les capacités du personnel de santé



Court terme



Moyen terme



Long terme

Affecter du personnel soignant dans les structures sanitaires existantes :

- Hôpital de district : 3-5 médecins, 3-6 sages-femmes, 6-10 infirmiers diplômés ;
- Centre urbain : 1 médecin, 1 sage-femme, 1 infirmier diplômé.

Selon la section 6.4.2 des normes relatives au district de santé, il est prévu qu'un centre de santé dispose des unités et ressources humaines suivantes :

- Réception ;
- Consultation – au minimum 1 chef de centre disposant du diplôme d'infirmier d'Etat (Bac +3) ;
- Soins – au minimum 1 assistant de santé de niveau Brevet d'étude du premier cycle (BEPC)+2 ;
- Maternité – au minimum 1 sage-femme diplômée d'Etat ou 1 infirmier accoucheur (Bac +3) ou une assistante accoucheuse (Bac +2) ;
- Observation ;
- Laboratoire – au minimum 1 personnel de santé formé en technique de laboratoire ;
- Dépôt et vente de médicament ;
- Logistique et maintenance – au minimum 1 personne, aucune qualification exigée.

De la même manière, il est prévu qu'un hôpital de district dispose des unités et ressources humaines suffisantes pour assurer l'ensemble des activités médicales (voir le détail à la section 6.3.2) pour une population de 100 000 habitants. En particulier le texte recommande la présence des unités suivantes :

- Une équipe de direction ;
- Une équipe pour la consultation de référence ;
- Un service d'admission des urgences, réanimation et soins intensifs ;
- Des services médicaux d'hospitalisation de base ;
- Un service de diagnostic comprenant un laboratoire et une unité d'imagerie médicale ;
- Un dépôt pharmaceutique ;
- Un service administratif et financier ;
- Un service d'hygiène et d'assainissement.

Avec :

- Minimum 1 médecin chef, avec 3 ans d'expérience ;
- Minimum 1 sage-femme diplômée d'Etat ;
- Minimum 3 infirmiers accoucheurs.

PRIORITÉ 2 - Améliorer l'équipement des infrastructures de santé existantes



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter les structures sanitaires en médicaments de soins nécessaires

Doter l'hôpital de district en matériels et équipements (appareil de radiologie, matériels biomédicaux et ambulances)

Concernant le transport, les COGES seraient responsables de la réception des dotations en moyens de transport. Un informateur clé a suggéré un appui financier aux patients pour le transport vers l'hôpital comme alternative aux ambulances²⁸.

²⁸ Entretien avec le directeur du cluster santé et nutrition, novembre 2020, Bangui.

Santé

PRIORITÉ 3 - Construire et développer les infrastructures de santé



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire de nouveaux bâtiments pour les structures existantes :

- 6 salles à l'hôpital de district pour la morgue, la pédiatrie, la traumatologie, l'hospitalisation et la radiologie ;
- 2 salles au centre urbain pour la maternité et l'hospitalisation.

Ouvrir un dépôt pharmaceutique dans l'hôpital de district

Clôturer l'enceinte du centre de santé urbain

Les matériaux de construction (ex. sable, gravier, ciment, planche, pointe et tôle) peuvent être achetés à Alindao. De même des ouvriers qualifiés sont disponibles, et pourraient réaliser les travaux en 6 à 8 mois selon les participants aux ateliers de planification.

Commerce



ACTEURS IDENTIFIÉS

■ Associations de commerçants

Les « Wali Gara », « Wali Londo » et « Boubanguéré » soutiennent leurs membres en cas de difficultés financières *via* les tontines. Les grossistes locaux (Boubanguéré) peuvent fournir les matériaux de construction. L'entreprise Arc-en-ciel des constructeurs de la Basse-Kotto (ACBK) peut faire la construction de bâtiments et les travaux publics.

■ Les autorités locales

La mairie pour la gestion de la reconstruction des marchés, et les dotations aux commerçants.

Le sous-préfet pour la gestion des dotations aux commerçants, et la mise en place d'un système de microfinance. L'ACDA et la direction régionale des Travaux publics sont les autorités à consulter à propos de la réhabilitation des axes.

■ La société civile

Les ONG locales seraient en capacités de reconstruire les marchés. Des ouvriers qualifiés sont disponibles sur place.



DOCUMENTATION

- Suivi des marchés, REACH, *Bulletins mensuels sur les prix et disponibilités de produits essentiels*.
- Matrice 4W du groupe de travail « Cash Working Group ».
- Cash learning partnership (CaLP), *Delivering Money: Cash Transfer Mechanisms in Emergencies*, 2010.
- Harvey P. and Bailey S., *Good Practice Review 11: Cash Transfer Programming in Emergencies*, 2011.



HISTORIQUE

- Les **associations locales**, notamment les « Wali Londo » et l'association de la jeunesse, ont organisé des activités de reconstruction des ponts, et de désherbage dans la ville.
- En 2020, aucune opération de distribution basée sur les transferts monétaires ne semble avoir eu lieu dans la localité d'Alindao²⁹.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Prendre en compte** le niveau d'expérience des commerçants sur le marché pour les interventions financières en particulier. Pour profiter de systèmes de crédit, une formation professionnelle est nécessaire, ce qui n'est pas le cas de tous les commerçants sur les marchés.
- **Mobiliser** les ouvriers et les fournisseurs locaux pour les activités de construction.
- **Entreprendre** les activités de la construction (marchés, routes) pendant la saison sèche.

²⁹ Groupe de travail « Cash working group », Matrice 4W, décembre 2020.

Commerce

PRIORITÉ 1 - Améliorer les infrastructures commerciales



Court terme



Moyen terme



Long terme

Réhabiliter le marché central³⁰ et le marché « nouveau monde » plus fonctionnel depuis quelques années

Réhabiliter l'axe Bambari-Bangassou

Installer des bacs à poubelle aux alentours des marchés

La ville de Bambari a été citée à de nombreuses reprises comme exemple à suivre en termes d'infrastructures maraichères. Les travaux pourraient prendre 18 mois selon les participants aux ateliers, et les ONG sur place, locales et internationales³¹ auraient la capacité de le faire.

Pour la réhabilitation des pistes, la direction régionale des Travaux publics en lien avec l'ACDA sont les acteurs à consulter. La mairie pourrait identifier des ouvriers qualifiés. La communauté pourrait également être mobilisée pour des activités de THIMO.

³⁰ Quelques participants aux ateliers de planification avaient demandé la construction d'un nouveau marché central. D'autres participants ont suggéré de le réhabiliter. Cette dernière option a été retenue car plus réaliste sur le plan opérationnel.

³¹ L'ONG Caritas a été particulièrement citée sur ce sujet au cours des ateliers de planification.

PRIORITÉ 2 - Appuyer les acteurs du commerce local



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter chaque commerçant en produits de commerce

Les participants aux ateliers de planification ont suggéré un appui aux commerçants via la dotation en produits non-alimentaires, dans le cadre de foires par exemple.

PRIORITÉ 3 - Améliorer l'organisation des marchés



Court terme



Moyen terme



Long terme

Mettre en place un comité de gestion et lui fournir un appui matériel, en particulier pour le nettoyage des marchés

Mettre en place d'un système de microfinance

Une fois établi, le COGES peut gérer la mise en place d'un système micro finance avec les autorités locales. L'installation d'un système de microfinance pourrait devoir s'accompagner de la construction d'un bâtiment pour ce service.

Concernant l'accès au crédit, il serait préférable de renforcer en priorité les instruments financiers communautaires ou de proximité car les organismes de micro finance sont présents en RCA mais concentrés à Bangui³². La création d'associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) pourrait être envisagée : première échelle de micro finance au-dessus de la tontine, elles permettent un accès facile et non-contraignant au crédit à moyen terme (le cycle de crédit dure de 3 à 9 mois). Il serait préférable que les commerçants présentent un plan d'affaires ou d'investissement pour accéder au crédit, afin d'assurer que les crédits soient rentables, ou a minima bien utilisés³³.

³² Entretien avec un chef de projet relance économique, ACTED, septembre 2020, Bangui.

³³ Entretien avec un chef de projet relance économique, OXFAM, septembre 2020, Bangui.

Agriculture



ACTEURS IDENTIFIÉS

■ Les autorités locales

La Mairie a été identifiée comme un acteur important du relèvement de la filière agricole.

■ Les services déconcentrés

L'ACDA est présente à Alindao, elle peut assurer la gestion du matériel agricole pour le redistribuer aux groupements. L'agence est responsable de la structuration des groupements agricoles, et leur formation sur les techniques agricoles et la culture attelée³⁴. Elle peut être consultée au sujet des bio pesticides disponibles sur place³⁵.

Le directeur régional du ministère de l'Agriculture, basé à Mobaye.

L'ANDE pour le dressage des bêtes pour la culture attelée et la coordination entre agriculteurs et éleveurs.

■ Les associations agro-pastorales

Les groupements agricoles sont actifs, ils se réunissent deux fois par mois, mais leur niveau de développement reste primaire.

■ Les partenaires de l'aide

L'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour la formation des groupements agricoles et la distribution de semences.

■ Les institutions spécialisées

La Commission nationale de l'environnement et du développement durable (CNEDD) et l'Agence pour l'environnement et le développement durable (AEDD) sont les acteurs à consulter concernant les intrants agricoles (produits phytosanitaires et engrais).

L'Institut centrafricain de recherches agronomiques (ICRA) pour la certification des semences.

L'Office national de semences (ONASEM) pour le contrôle qualité biologique et la certification des semences végétales et animales qui entrent en RCA, et une contre-expertise des semences développés par ICRA.



DOCUMENTATION

■ FAO, *Calendrier agricole de la République centrafricaine*.

■ Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme de développement agricole de la région n°6 préfectures du Mbomou, de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou*.

■ Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme agricole intégré de résilience, de sécurité alimentaire et de relance économique (PAIRSARE) 2016-2021*.

■ CNEDD/ AEDD : Liste d'engrais et pesticides chimiques homologués dans le cadre des activités agricoles. Mentionnée dans le Code de l'environnement (Article 31). Copies disponibles en principe auprès de la CNEDD et l'AEDD.

■ Cluster Sécurité alimentaire, *Carte de la présence des structures décentralisées du ministère de l'Agriculture, octobre 2020*

■ Cluster Sécurité alimentaire, *Dashboard activités des partenaires du Cluster Sécurité alimentaire en RCA, 2020*.

³⁴ Entretien avec la direction régionale de l'ACDA, septembre 2020, Bambari.

³⁵ Entretien avec un chef de projet de sécurité alimentaire, ACTED, novembre 2020, Bangui.

Agriculture



HISTORIQUE

- Plusieurs ONG (**COOPI, NRC, ACTED, COHEB, Espérance**) ainsi que des agences comme la **FAO** ont déjà effectué des distributions de semences à Alindao. Les personnes interrogées ont manifesté une insatisfaction vis-à-vis de ces interventions, en raison des problèmes de qualité des semences et de non-respect du calendrier agricole.
- Des groupes locaux de coordination agro-pastoraux ont été mis en place par des ONG, en lien avec la FAO et l'ACDA. Ces actions n'ont pas été durables selon les participants aux groupes de discussion communautaires car ces groupements sont inactifs depuis un an.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Assurer** un suivi rapproché des dotations de matériels et semences pour éviter les vols ou les détournements des biens au détriment des bénéficiaires.
- **Respecter** le calendrier agricole.
- **Assurer** la qualité des semences.
- **Promouvoir** la coopération entre éleveurs et agriculteurs, notamment grâce à la pratique de la culture attelée (vente de bêtes des éleveurs aux agriculteurs, contre travail de la terre des éleveurs avec les charrues des agriculteurs).

Agriculture

PRIORITÉ 1 - Améliorer et valoriser les productions agricoles



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter les groupements en :

- Outils aratoires ;
- Produits et intrants agricoles ;
- Semences diverses.

Les participants aux ateliers de planification ont insisté sur le fait que les distributions de semences devaient inclure une grande variété de semences afin que les cultivateurs puissent diversifier leurs activités.

L'identification de semences adaptées aux caractéristiques agroécologiques de la zone devrait être entreprise en lien avec les chefs secteur de l'ACDA. L'ICRA dispose de fiches techniques sur les qualités des semences et l'Office national des semences (ONASEM) est l'entité étatique responsable de la certification des semences. Les dotations pourraient être adressées au chef secteur de l'ACDA qui se chargerait ensuite de la répartition au sein des groupements agricoles.

Les produits phytosanitaires et engrais devraient être en priorité composés d'éléments naturels (bio pesticides), disponibles sur place³⁶. Ils devraient également être identifiés en lien avec le chef secteur de l'ACDA, qualifié en la matière.

Selon un informateur clé³⁷, la dotation de semences devrait se faire en février pour commencer le premier cycle de semence au plus tard fin mars. Bien que complexe sur le plan logistique, la foire permet un approvisionnement local et surtout à ce que tous les profils de producteurs se fournissent en fonction de leurs besoins et de leurs capacités de culture³⁸. Cette modalité demande de l'anticipation afin d'être en mesure de respecter le calendrier agricole : l'idéal serait d'organiser la foire un mois avant le début de la période de semis (mieux vaut plus tôt que plus tard) afin que les agriculteurs disposent des semences à temps et que les commerçants puissent écouler leurs éventuels surplus suite à la foire. L'identification de semences adaptées aux caractéristiques agro-écologiques de la zone devrait être entreprise en lien avec le chef secteur de l'ACDA, qualifié en matière. Des tests de germination devraient être réalisés afin de sélectionner les meilleures semences à proposer lors de la foire.

Si des groupements agricoles structurés et efficaces sont identifiés, la stratégie des groupements agro-multiplicateurs est plutôt efficace pour augmenter le stock de semence disponible dans la localité³⁹.

³⁶ L'article 31 du code de l'environnement mentionne l'existence d'une liste d'engrais et pesticides chimiques homologués dans le cadre des activités agricoles. Les entités citées doivent pouvoir en fournir une copie.

³⁷ Entretien avec un chef de projet de sécurité alimentaire, ACTED, novembre 2020, Bangui.

³⁸ Entretien avec un chef de projet de sécurité alimentaire, ACTED, novembre 2020, Bangui.

³⁹ Entretien avec un chef de projet de sécurité alimentaire, ACTED, novembre 2020, Bangui.

Agriculture

PRIORITÉ 2 - Promouvoir la culture attelée

Court terme

Moyen terme

Long terme

Doter les groupements de charrues et bœufs (2 par groupement)

La culture attelée a été pratiquée à Alindao dans le passé. Entre les années 1990 et 2005, la Société centrafricaine de développement agricole (SOCADA) avait encouragé cette pratique, principalement dans le cadre de la culture cotonnière *via* deux stratégies : 1) la mise à disposition d'un « crédit culture attelée » pour les cultivateurs de coton, d'un montant correspondant à la valeur de l'équipement nécessaire pour la pratique de culture attelée. Les agriculteurs pouvaient rembourser cette somme à moyen terme, sur 3 à 4 ans, en donnant un pourcentage de leurs ventes à la société ; 2) la mise à disposition directe du matériel nécessaire auprès des membres des groupements d'intérêts ruraux (GIR).

Le système de GIR a depuis disparu à Alindao. Ce système d'entraide pourrait être relancé dans le cadre d'une action plus large de redynamisation des systèmes d'entraide⁴⁰ dans la ville.

Selon les participants aux ateliers de planification, le soutien à la culture attelée devrait être priorisé avant que la période de préparation des sols ne commence en février. Les dotations pourraient être adressées au chef secteur de l'ACDA qui se chargerait ensuite de la répartition au sein des groupements agricoles.

La culture attelée pourrait également aider à promouvoir la coopération économique entre éleveurs (qui peuvent vendre les bêtes aux agriculteurs) et agriculteurs (qui peuvent travailler la terre des éleveurs avec les charrues).

⁴⁰ Lallau B., « De l'ombre aux ténèbres : Alindao, une petite ville centrafricaine face aux violences de l'Histoire », *Journal des Africanistes* 90-1, 2020.

Agriculture

PRIORITÉ 3 - Appuyer les groupements agricoles⁴¹



Court terme



Moyen terme



Long terme

Former les groupements agricoles, sur :

- Le calendrier agricole ;
- Les techniques culturales ;
- Les techniques d'utilisation des machines agricoles.

Les participants aux ateliers de planification ont évoqué un besoin de soutenir les activités de préparation du sol et de désherbage. Cette préparation se fait en février, par conséquent la formation devrait commencer au plus tard en janvier, pour que les agriculteurs puissent utiliser les techniques apprises dans leurs champs⁴².

L'ACDA dispose de l'expertise nécessaire pour assurer la formation des cultivateurs sur les techniques agricoles. Les agents sont tous formés par le ministère de l'Agriculture puis déployés sur le terrain. L'agence privilégie une approche systémique ; les agents ont avant tout une connaissance du territoire dans lequel ils travaillent, et maîtrisent donc toutes les filières présentes au sein de ce territoire.

L'ACDA prône, au côté de l'Institut centrafricain de recherche agricole (ICRA), l'expérimentation d'innovations agricoles, comme c'est le cas avec les initiatives « champ école paysan » (CEP). Cette méthode de travail, déjà développée dans d'autres régions de la RCA, permet de structurer les cultivateurs en groupements d'apprentissage afin qu'ils se forment ensemble sur des nouvelles techniques agricoles, innovantes et plus respectueuses de l'environnement, grâce notamment à une parcelle de démonstration commune. Les techniques les plus prometteuses seraient identifiées collectivement. Des visites d'échange et des portes ouvertes permettraient de promouvoir le travail effectué par le groupement et d'encourager le partage de bonnes pratiques.

L'ACDA pourrait assurer le suivi et l'accompagnement des agriculteurs tout au long du cycle cultural, grâce à des sessions d'animation et d'échanges. Les techniques les plus prometteuses seraient identifiées collectivement. Des visites d'échange et des portes ouvertes permettraient de promouvoir le travail effectué par le groupement et d'encourager le partage de bonnes pratiques.

Pour de plus amples informations sur les pratiques agricoles dans la zone d'Alindao, le directeur régional du ministère de l'Agriculture est la personne à consulter. Il est également responsable de la mise en place du Centre rural d'éducation et de formation (CREF) à Mobaye prévu dans le cadre du programme régional de développement agricole de la région 6. Ce projet est semblable à l'approche « CEP » mentionnée plus haut, avec un objectif supplémentaire de renforcement de la cohésion sociale.

⁴¹ Un appui financier direct aux groupements, à hauteur de 100 000 XAF, a été sollicité par la communauté au cours de la planification. Toutefois, suite à des entretiens avec des personnes ressources dans le secteur agricole, AGORA n'a pas priorisé cette action : les dons d'argent ne permettraient pas de relancer efficacement la filière (appui ponctuel dont les bénéfices sont limités dans le temps). L'accompagnement *via* la formation serait à privilégier.

⁴² Entretien avec un chef de projet de sécurité alimentaire, ACTED, novembre 2020, Bangui.

Élevage



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Les autorités locales**
La Mairie pour coordonner la formation de nouveaux groupements économiques (élevage ou pêche).
- **Les services déconcentrés**
Le chef de secteur de l'ANDE peut soutenir toutes les activités de relèvement de la filière. Son mandat comprend la structuration de la filière en groupements, la formation des éleveurs sur la santé animale et le suivi des actions des partenaires⁴³.
Le service des Eaux et Forêts pour structurer et former les groupements de pêcheurs en pisciculture. Ce service n'est pas présent actuellement à Alindao, le bureau le plus proche se trouve à Bambari.
- **Les instituts spécialisés**
L'Office international des épizooties pour des informations sur les produits vétérinaires certifiés.



HISTORIQUE

- L'ONG **Caritas** aurait soutenu les groupements d'éleveurs avant 2017. Ces associations auraient arrêté leurs activités depuis 2017, par manque d'argent.
- Plusieurs ONG ont ciblé les groupements d'éleveurs avec des dotations de bétails. Ces interventions ne semblent pas avoir été durables, selon les participants aux ateliers, car non accompagnées de services vétérinaires (mort du bétail).



DOCUMENTATION

- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme de développement agricole de la région n°6 préfectures du Mbomou, de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou*, 2016.
- Le statut révisé de l'ANDE, adopté en 2020. Ce statut prévoit maintenant la division du territoire national en sept directions régionales (contre trois actuellement). Cette réorganisation devrait permettre aux agents de disposer de plus de ressources pour des zones d'intervention plus restreintes.
- Décision de l'ANDE sur les prix fixés des vaccinations animales, document disponible au bureau central de l'ANDE à Bangui⁴⁴.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Assurer** la qualité des produits pharmaceutiques. A ce jour, aucun produit pharmaceutique vétérinaire certifié n'est disponible en RCA, beaucoup de produits de contrefaçon circuleraient sur les marchés centrafricains .

⁴³ Entretien avec un chef de projet de sécurité alimentaire, ACTED, novembre 2020, Bangui.

⁴⁴ Entretien avec le directeur régional de l'ANDE, septembre 2020, Bambari.

Élevage

PRIORITÉ 1 - Appuyer les groupements d'éleveurs



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire des clôtures pour les zones de pâturage de l'élevage

Structurer les groupements d'éleveurs et les doter en outils de travail

Doter les groupements en bêtes et en aliments pour les bêtes :

- Caprins – 20 bêtes ;
- Ovins – 20 bêtes ;
- Moutons – 20 bêtes ;
- Porcins – 10 bêtes ;
- Volailles – 60 bêtes⁴⁶.

La dotation en bétails devrait s'accompagner d'une formation de la part de l'ANDE sur le logement des bêtes, l'organisation d'un système de rotation entre les membres du groupement pour assurer le nettoyage des enclos et nourrir les bêtes, et la mise place une caisse commune pour l'achat de médicaments ou de nourriture pour les bêtes.

Le chef de secteur de l'ANDE peut assurer la gestion et le suivi des dotations. Selon les participants aux ateliers de planification, elles devraient être réalisées lors de la saison pluvieuse.

Le modèle des groupements agro-multiplicateurs pourrait être envisagé, en particulier pour le petit bétail : un ou plusieurs groupements sont chargés de faire se reproduire le petit bétail et s'engagent à donner tout ou partie des portées aux autres groupements⁴⁷.

L'ANDE à Alindao pourrait appuyer les associations d'éleveurs dans le processus de (re)structuration.

⁴⁶ Entretien avec le directeur régional de l'ANDE, septembre 2020, Bambari.

⁴⁷ Entretien avec un chef de projet de sécurité alimentaire, ACTED, novembre 2020, Bangui.

PRIORITÉ 2 - Promouvoir la santé animale



Court terme



Moyen terme



Long terme

Établir une pharmacie vétérinaire et la doter de médicaments et vaccins

Former les éleveurs sur la santé animale

La mise en place d'une pharmacie vétérinaire locale impliquerait la formation du chef de poste vétérinaire de l'ANDE pour la gestion de l'établissement. Ce dernier devra rendre compte au directeur régional qui pourra l'orienter dans ses activités.

La mise en place d'une pharmacie vétérinaire est un projet long terme, les membres de la communauté consultés ont affirmé que la dotation de médicaments et vaccins pourrait se faire en amont.

Pêche



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Les autorités locales**
La Mairie pour coordonner la formation de nouveaux groupements économiques (élevage ou pêche).
- **Les services techniques déconcentrés**
Le service des Eaux et Forêts de Bambari pour organiser et former les groupements de pêcheurs en pisciculture.
Le chef de secteur de l'élevage pour assurer le contrôle du matériel distribué et coordonner la formation de nouveaux groupements économiques.



DOCUMENTATION

- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme de développement agricole de la région n°6 préfectures du Mbomou, de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou*, 2016.



HISTORIQUE

- La pêche n'existe pas encore à Alindao, mais elle a été identifiée par la communauté comme une potentielle source de développement.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Assurer** un suivi des dotations en matériels pour éviter les vols ou les détournements.
- **Distribuer** le matériel avant la haute saison de pêche qui s'étend de novembre à mars (pendant la saison des pluies la navigation sur le fleuve est plus difficile).

Pêche

PRIORITÉ 1 - Promouvoir la pêche



Court terme



Moyen terme



Long terme

Déployer un agent des services des Eaux et forêts dans la localité

Créer et former des groupements de pêcheurs

Doter les groupements en matériels de pêche (pirogues, filets, hameçons)

Une fois déployé, le chef de secteur des Eaux et forêt peut assurer la gestion du matériel distribué et le remettre aux groupements. Le chef de secteur de l'élevage, en l'absence des services des Eaux et forêts, pourrait coordonner ces activités.

PRIORITÉ 2 - Promouvoir la pisciculture



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire des bassins de pisciculture

La construction de bassins doit se faire pendant la saison sèche. La mairie pourrait organiser la formation des groupements de pêcheurs, en lien avec le service des Eaux et forêts, tant sur les aspects techniques que sur la bonne gestion des dotations.

Priorisation intersectorielle

Secteur prioritaire 1

Éducation

- PRIORITÉ 1 : agrandir et construire les infrastructures scolaires
- PRIORITÉ 2 : renforcer les capacités du personnel scolaire
- PRIORITÉ 3 : équiper les infrastructures scolaires existantes

Secteur prioritaire 2

Santé

- PRIORITÉ 1 : renforcer les capacités du personnel de santé
- PRIORITÉ 2 : améliorer l'équipement des infrastructures de santé existantes
- PRIORITÉ 3 : construire et développer les infrastructures de santé

Secteur prioritaire 3

Commerce

- PRIORITÉ 1 : améliorer les infrastructures commerciales
- PRIORITÉ 2 : appui aux commerçants
- PRIORITÉ 3 : améliorer l'organisation des marchés

Eau

- PRIORITÉ 1 : aménager/ réhabiliter/ améliorer les points d'eau existants
- PRIORITÉ 2 : construire de nouveaux ouvrages hydrauliques
- PRIORITÉ 3 : appuyer les structures de gestion des points d'eau

Agriculture

- PRIORITÉ 1 : améliorer et valoriser les productions agricoles
- PRIORITÉ 2 : promouvoir la culture attelée
- PRIORITÉ 3 : appuyer les groupements agricoles

Élevage

- PRIORITÉ 1 : appuyer les groupements d'éleveurs
- PRIORITÉ 2 : promouvoir la santé animale

Pêche

- PRIORITÉ 1 : promouvoir la pêche
- PRIORITÉ 2 : promouvoir la pisciculture

La priorisation intersectorielle a été réalisée avec la communauté et les autorités locales lors des 4 ateliers de planification participative les 26 et 27 novembre 2020 à Alindao.

ANNEXE - Méthodologie

COLLECTE DE DONNÉES

Les données primaires dont dispose AGORA sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives. Elles permettent d'établir un diagnostic territorial, rassemblant les principales caractéristiques du territoire et d'évaluer les besoins de ses communautés.

Au sein de chaque localité, sont rencontrés :

- Les acteurs institutionnels locaux ;
- Les services techniques locaux (lorsqu'ils sont présents) ;
- Les leaders communautaires et religieux ;
- Les acteurs de la société civile ;
- Les fournisseurs de service de base ;
- Les principaux acteurs économiques ;
- Les membres de la communauté : résidents de la localité.

L'unité de mesure est celle de « l'aire urbaine », soit l'aire géographique comprise dans un rayon de 5 à 10 km autour du centre urbain (concentration de populations, de bâtis et de services). Cela correspond à la zone d'accès aux services de base couvrant une distance qui peut être parcourue à pied sur la journée par les populations locales.

Entretiens avec les autorités locales

Les données sont collectées par l'équipe AGORA grâce à des entretiens semi-directifs individuels avec des informateurs clés. Ces personnes ressources sont identifiées à partir des informations recueillies lors de la présentation initiale aux autorités locales, ainsi que par la méthode dite de la « boule de neige ».

Ateliers de cartographie participative

Les ateliers de cartographie participative sont menés avec 6 à 8 membres de la communauté. Ils ont pour objectifs de cartographier les zones de peuplement du territoire ainsi que les services essentiels en eau/hygiène/assainissement, santé, éducation et marchés. Une désagrégation selon le genre est effectuée. Le statut de déplacement, l'âge et l'ethnie sont des critères de désagrégation envisagés selon le contexte local.

Ces ateliers sont menés sur le modèle des groupes de discussion, à l'aide de guides de discussion semi-directifs. La spécificité de cette activité repose sur l'utilisation de fonds de carte comme support privilégié pour la collecte des réponses des participants.

Entretiens avec les fournisseurs de services de base

Ces entretiens dirigés sont réalisés avec des informateurs clés disposant d'informations sectorielles, grâce à l'outil KOBO. L'échantillonnage est le plus exhaustif possible et cible 20 à 40 informateurs clés parmi les principaux fournisseurs de services de base dans chaque localité, relevés pendant la cartographie participative.

Groupes de discussion avec les membres de la communauté

Ces groupes de discussion suivent un canevas semi-directif ayant pour objectif de faire émerger des discussions entre les participants sur les thématiques suivantes :

- Vulnérabilités socio-économiques de la population ;
- Mécanismes de gouvernance locale ;
- Enjeux d'accès aux services de base ;
- Cohésion sociale et solutions durables.

A l'instar des ateliers cartographiques, une désagrégation systématique est opérée sur le genre. L'âge, l'ethnie et le statut de déplacement peuvent être pris en compte selon le contexte.

Etude des filières économiques

Afin d'analyser le tissu économique de chaque localité, les équipes AGORA mènent des groupes de discussion avec les principaux acteurs économiques locaux. Sur cette base, des entretiens individuels plus poussés sont menés avec les acteurs économiques clés du territoire pour identifier les opportunités de création de valeurs au sein des filières locales porteuses.

Les répondants aux groupes de discussion sont issus de différentes couches sociales et représentent différentes filières économiques. Une attention particulière est portée à ce que chaque maillon de la chaîne de valeur soit représentée par un participant (producteur, intermédiaire, transformateur, transporteur, commerçant, consommateur).

Les répondants aux entretiens individuels sont des opérateurs économiques reconnus et recommandés pour leur expertise ou leur niveau de connaissance des filières identifiées dans la localité.

Diagnostic des capacités des organisations de la société civile (OSC)

Dans chacune des 21 localités ciblées, les équipes AGORA ont utilisé une version allégée de l'outil *Taking the Lead* développé par OXFAM. Dans le cadre de RELSUDE, *Taking the Lead* consiste en l'autodiagnostic par les OSC de leurs capacités.

Les OSC sont d'abord appelées à déposer un dossier de candidature pour participer ensuite à un atelier. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées pour l'atelier. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (rapports d'activités et financiers) et qualitatifs (perception de l'organisation au niveau local au cours des outils précédemment mis en oeuvre par AGORA). L'atelier de travail permet, en suivant un guide d'entretien élaboré par OXFAM, de mener une auto-évaluation des capacités techniques et organisationnelles.

Diagnostic des capacités des acteurs institutionnels

Ces entretiens semi-directifs, avec les acteurs institutionnels en place permettent de dresser un bilan de leurs missions, d'analyser leur niveau de compréhension de leurs rôles et responsabilités, d'évaluer leurs besoins de renforcement techniques et organisationnels au regard de leurs mandats.

Les acteurs institutionnels ciblés sont les personnes ressources au sein des services communaux et des services techniques déconcentrés de l'Etat.

ANALYSE

Analyse des données quantitatives

Les données quantitatives obtenues sur les différents services sont saisies *via* l'application KOBO sur les tablettes. Elles sont ensuite envoyées sur le serveur IMPACT afin d'être téléchargées, nettoyées et analysées.

Le nettoyage de données, conforme aux standards IMPACT, consiste principalement en :

- L'anonymisation des données ;
- La suppression des valeurs aberrantes pour les questions quantitatives ;
- La vérification de la pertinence des mentions "autre" ;
- La vérification de la cohérence des données (caractéristiques renseignées selon le type d'infrastructure).

L'analyse reprend les principales questions posées dans le questionnaire KOBO et détermine le niveau de fonctionnalité des infrastructures communautaires. Cette analyse quantitative est ensuite mise en perspective avec les données qualitatives collectées à l'aide des autres outils AGORA. Elle permet aussi de recueillir le point de vue des gestionnaires de service sur l'utilisation des infrastructures, et leurs besoins en renforcement de capacités pour la gestion de celles-ci.

Analyse des données qualitatives

Toutes les notes prises manuellement lors des entretiens semi-directifs et des groupes de discussion sont saisies sur ordinateur, dans une matrice élaborée pour chacune des villes. Cette matrice permet de présenter sur un même document toutes les informations collectées lors du diagnostic (à l'exception du questionnaire KOBO et *Taking the Lead*).

Des entretiens avec des experts techniques et institutionnels, permettent enfin d'enrichir les données collectées et l'analyse réalisée avec une perspective opérationnelle.

Le logiciel d'analyse qualitative Nvivo est utilisé pour permettre un traitement transversal de l'ensemble des données (qualitatives et quantitatives, primaires et secondaires).

DÉFIS ET LIMITES

Les analyses présentées dans ce document sont des conclusions basées sur des données collectées lors d'un intervalle de temps précis et limité. Les principaux défis rencontrés pour la conduite de la recherche ainsi que les moyens de mitigation mis en place sont listés à suivre :

- **La disponibilité des informateurs clés.** La prise de rendez-vous avec les personnes ressources, dès le premier jour de la collecte de données a été la solution adoptée ;
- **Les biais de perception de certains acteurs locaux.** Beaucoup d'informateurs clés possédaient en effet une "double casquette" au niveau local (à la fois membre de la municipalité et acteur économique ou président d'une association, etc.). La triangulation des informations, possible grâce au large panel d'acteurs rencontrés, permet de pallier les biais de perception des personnes interrogées ;
- **La sensibilité des thématiques abordées,** notamment sur les aspects de justice et cohésion sociale. Pour cela l'équipe AGORA a veillé à n'exclure aucune communauté lors des entretiens individuels ou de la mobilisation communautaire effectuée pour les groupes de discussion.